

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale MRC de Maria-Chapdelaine

Plan d'action local 2010-2012



Centre local de développement

Octobre 2009



Coordination : **Carole Richer, Centre local de développement (CLD) Maria-Chapdelaine**

Analyse, recherche, rédaction : **Michelle Boivin, consultante en communications**
Denis Bordeleau, chargé de projets

Comité de suivi : **Chantal Boivin, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Maria-Chapdelaine**
Isabelle Deschênes, Services externes de main-d'œuvre (SEMO) Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.
Nicole Fortin, maire de Saint-Augustin
Carl Gauthier, Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (Le Parcours)
Nicole Julien / Hélène Lavoie, Centre d'alphabétisation du comté de Roberval
Nancy Labrie, Table de concertation des organismes communautaires (TCOC)
André Martel, Caisse Desjardins de Dolbeau-Mistassini
Liane Proulx, Multi-Services Albanel
Martine Richer, Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)
Christine Sauvageau, représentante du député de Roberval, M. Denis Trottier
Camil Tremblay, pastorale sociale
Pieter Wentholt, Agence régionale de développement unifié (ARDU) et Hô Prochain

Correction : **Huguette Jacques, CLD Maria-Chapdelaine**

Bien que le masculin soit généralement utilisé dans le texte, les mots relatifs aux personnes désignent aussi bien les femmes que les hommes.

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
I- IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES.....	6
1.1 LE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE	6
1.2 LES DIFFÉRENTES PROBLÉMATIQUES RELIÉES À LA PAUVRETÉ DANS LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE	26
1.3 LES ACTIONS EXISTANTES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE.....	38
1.4 LES PROBLÉMATIQUES SUR LESQUELLES IL CONVIENT D’INTERVENIR DE FAÇON COMPLÉMENTAIRE ET PRIORITAIRE	50
II- MOYENS À METTRE EN PLACE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ.....	55
III- ENGAGEMENT DES PARTENAIRES	63
IV- LES CONDITIONS DE SUCCÈS	64
V- ANNEXES	
Annexe 1 : Liste des abréviations	
Annexe 2 : Participants à la consultation	
Annexe 3 : Objets de la consultation	
Annexe 4 : Convention de solidarité anti-pauvreté	
Annexe 5 : Projet 1 - Les cuisines collectives comme base d’appui à un projet de sécurité alimentaire durable	
Annexe 6 : Projet 2 - La scolarisation comme fer de lance, les enfants comme priorité	

INTRODUCTION

Les principaux acteurs issus des secteurs public, parapublic, économique, politique, communautaire ont été mis à contribution dans le processus d'élaboration du plan d'action de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Les étapes ayant conduit au plan d'action local sont les suivantes :

Démarches préliminaires

Appel à la collaboration des grands réseaux, désignation des personnes ressources appelées à prendre part au processus de consultation et collecte d'informations sur les attentes des partenaires.

- Rencontres des autorités du CSSS Maria-Chapdelaine et de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;
- Rencontre de la direction du Centre local d'emploi Maria-Chapdelaine.

Rencontre d'information, de partage et d'appropriation de la problématique avec les acteurs clés de la collectivité

Plus de quarante intervenants des domaines de la santé, de l'éducation, du développement économique et de l'emploi, de la politique et du secteur communautaire ont pris part à cette première rencontre dont notamment plusieurs représentants d'organismes en situation d'influence et de pouvoir.

Les objectifs de la rencontre étaient les suivants :

- Présenter l'approche territoriale intégrée dans le cadre du plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
- Présenter les étapes du processus d'élaboration du plan d'action local
- Procéder à une première collecte d'informations devant servir à dresser le portrait des actions réalisées sur le territoire
- Dégager de grandes cibles pouvant servir à déterminer certaines priorités du plan d'action (travail en ateliers)
- Constituer un comité de suivi pour accompagner les responsables tout au long de la démarche, valider le diagnostic et bonifier le plan d'action dans sa version préliminaire

Rencontre du conseil des maires de la MRC de Maria-Chapdelaine

Une rencontre spécifique a eu lieu à l'intention des élus de la MRC dans le but de les informer de la démarche et de les associer au processus par la désignation de représentants à la consultation et au comité de suivi.

Consultation

La consultation fut l'approche privilégiée pour obtenir, dans un premier temps, un portrait réaliste de la situation, identifier les problématiques et dégager les priorités d'action. Cette approche a aussi servi à valider le plan d'action, dans un second temps, et à le bonifier avant son dépôt.

- Quatre groupes de discussion et une vingtaine de rencontres individuelles ont eu lieu, mettant ainsi à contribution cinquante intervenants triés sur le volet pour leur connaissance du milieu, leur champ de pratique et leur expérience terrain. En annexes 2 et 3, vous retrouverez respectivement la liste des participants à la consultation et les objets de la consultation. À cette source première d'informations s'ajoutent de nombreux appels téléphoniques pour compléter les informations reçues auprès des organismes, clarifier certains services offerts ou valider des pistes de travail.
- Le plan d'action dans sa version préliminaire a fait l'objet d'une validation auprès du comité de suivi auquel se sont joints, pour la circonstance, d'autres intervenants de manière à étendre la consultation à un public plus largement représentatif du milieu.
- La dernière étape de la démarche s'est traduite par la présentation du plan d'action aux acteurs clés du milieu initialement rencontrés au début du processus. Les élus de la MRC de même que tous les participants à l'exercice de consultation ont été invités à cette rencontre se voulant le dernier tour de piste avant le dépôt final du plan d'action. C'est à la suite de cette présentation que furent apportées les dernières modifications au plan d'action. Cinquante trois représentants du milieu ont pris part à cette rencontre.

I- IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

1.1 LE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

PRÉAMBULE

En décembre 2002, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* dont la majorité des articles sont entrés en vigueur au printemps 2003.

En avril 2004, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille présentait le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* comprenant différentes mesures qui se déploient autour de 4 grands axes :

- Améliorer le bien-être des personnes en situation de pauvreté;
- Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société;
- Assurer la cohérence et la constance de l'action.

Le Plan d'action gouvernemental préconise le développement d'une approche territoriale intégrée (ATI) pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au niveau des milieux locaux et régionaux.

L'ATI est une démarche territoriale qui privilégie la concertation et le partenariat des intervenants locaux, d'un territoire donné, dans la prise de décision et des choix des actions. Elle prend sa force de la synergie collective du milieu de vie et de son implication manifeste dans la prise en charge de son développement local.

L'approche territoriale intégrée implique que les milieux concernés s'approprient la démarche, en assument le leadership et en développent leurs stratégies et leurs priorités.

En novembre 2007, la Conférence Régionale des Élus du Saguenay—Lac-Saint-Jean, en collaboration avec le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité et de la Famille, a identifié deux territoires dans la région pour la mise en œuvre de l'ATI, la MRC de Maria-Chapdelaine et la MRC du Fjord du Saguenay.

La présente section vise à présenter un profil de la pauvreté sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

LA PAUVRETÉ

Définition

Selon l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. »

« ... la pauvreté peut-être définie comme étant la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable et chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaires pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, politiques, économiques et sociaux. » (ONU, 2001)

La pauvreté peut donc être qualifiée comme un déni des droits humains et comme une violation de la dignité humaine. La pauvreté est la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain. « *Envisager la pauvreté sous l'angle des droits de l'homme renforce notre obligation morale d'agir.* » Combattre la pauvreté est donc une obligation et non un geste charitable.

Une personne en situation de pauvreté ne dispose pas des ressources matérielles suffisantes (manque d'argent) et vit dans des conditions qui ne lui permettent pas d'exister dignement selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine et qui la condamnent à survivre péniblement au jour le jour.

La persistance de la pauvreté dans les sociétés développées ne provient pas d'une insuffisance de ressources financières et matérielles, mais de sérieuses déficiences en matière de répartition des richesses et d'égalité des chances liées à des choix de société. Elle tient également au fait que les familles pauvres n'arrivent pas à donner à leurs enfants les outils leur permettant une mobilité sociale.

Finalement, « *La pauvreté n'est pas qu'un drame personnel. Elle est aussi et avant tout le problème de toute la société. Elle suppose des coûts importants pour l'État, non seulement pour la mise en place de programmes sociaux, mais également parce qu'il s'agit d'une forme de « gaspillage » de ressources humaines. Le fait qu'une partie de la population ne participe pas à sa pleine mesure à l'activité économique et sociale réduit d'autant notre richesse collective.* » (Conseil de la science et de la technologie du Québec)

Il n'y a pas d'étude sur les coûts globaux de la pauvreté sur la société, mais on sait qu'elle a des impacts significatifs sur la santé des personnes, la scolarisation, les revenus, la délinquance et la criminalité, le marché du travail, la cohésion sociale.

Combattre la pauvreté réduit le gaspillage et améliore l'efficacité économique.

La mesure de la pauvreté

Compte tenu de la complexité du phénomène, de ses causes multiples ainsi que de l'importance de ses impacts, une multitude d'indicateurs sont utilisés pour mesurer l'ampleur du phénomène, et ce, tant du point de vue de la personne que de la société dans son ensemble.

Il existe plusieurs mesures de faible revenu et aucune mesure du seuil de pauvreté n'est reconnue par gouvernement. Toutefois, depuis de nombreuses années, les organisations publiques et privées, les groupes anti-pauvreté, les chercheurs utilisent le Seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada en tant que mesure semi-officielle de pauvreté. Ces seuils définissent comme ménages à faible revenu ceux qui dépensent un pourcentage beaucoup plus élevé de leur revenu qu'un ménage moyen de taille équivalente pour les besoins essentiels – nourriture, logement et vêtements. Le seuil varie selon la taille de la famille et celle de l'agglomération.¹

¹ Le Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion sociale a déposé un avis au Ministre en juillet 2009 : Prendre la mesure de la pauvreté : proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec. Le gouvernement du Québec n'a pas encore statué sur ces recommandations.

Par ailleurs, les données relatives à l'état de santé, à la scolarisation, à la justice sont également utilisées pour qualifier un individu ou une collectivité.

Même si plusieurs mesures de la pauvreté varient en fonction de la taille de l'agglomération et laissent croire qu'il en coûte moins cher de vivre dans une plus petite ville ou en milieu rural, la réalité montre que si certaines dépenses peuvent être moins importantes comme le loyer, d'autres varient plutôt à la hausse comme les frais de transport et le coût des aliments.

On a également mis au point des indices composites qui regroupent et qui pondèrent un certain nombre de variables et qui facilitent la comparaison de différents territoires tels l'indice de développement, l'indice de défavorisation sociale et matérielle, l'indice de défavorisation scolaire, etc.

LA SITUATION CONTEMPORAINE

Dans le monde :

« Loin de diminuer, la pauvreté des enfants s'étend dans les pays riches. Au cours de la dernière décennie, selon un rapport de l'Unicef, la part des enfants vivant au-dessous du seuil national de pauvreté a augmenté dans 17 des 24 pays de l'OCDE: + 2,7% en Allemagne et en Espagne, + 4,2% au Luxembourg et en Pologne. Deux pays seulement où la pauvreté des enfants est très élevée, le Royaume-Uni et les États-Unis ont fait des efforts, avec une diminution respective de 3,1% et 2,4%. Ces chiffres rappellent que le bien-être des enfants n'est pas le seul reflet de la richesse nationale globale. Il est directement lié à la distribution des revenus (pour 7 pays de l'OCDE, les salaires des 10% d'habitants les moins payés ont diminué au cours des années 90) et au niveau des dépenses publiques. Tous les Etats consacrant plus de 10% de leur PIB aux dépenses sociales affichent un taux de pauvreté des enfants inférieur à 10%. »

Alternatives Internationales - n°23 - Avril 2005

« 2% de l'humanité détiennent la moitié du patrimoine des ménages, tandis que la moitié de la population mondiale en détient 1%... La concentration du patrimoine à l'intérieur d'un même pays est aussi très forte. Ainsi, la part de richesse détenue par les 10% les plus riches s'échelonne d'environ 40% en Chine à 70% aux États-Unis, voire plus dans d'autres pays. »

Institut mondial pour la recherche économique sur le développement de l'Université des Nations Unies, 2006.

Au Canada :

- Environ 3,5 millions de Canadiens vivaient dans la pauvreté en 2004, soit plus de 11% de la population.
- La proportion de familles canadiennes vivant dans la pauvreté a légèrement diminué, passant de 8,5% en 2003 à 7,8% en 2004. En tout, 684 000 familles économiques vivaient sous le seuil de pauvreté 2004.
- Le taux de pauvreté en 2004 était le plus bas dans les familles âgées (2,1%) et le plus élevé dans les familles monoparentales dirigées par une femme (35,6%).
- Il y avait 865 000 enfants canadiens de moins de 18 ans dans la pauvreté en 2004, soit un enfant sur huit.

Source : Conseil canadien de développement social : *Statistiques & Info du CCDS : La sécurité économique – La pauvreté*

Un examen des données pour la période de 1981 à 2008 a révélé les tendances suivantes dans l'évolution des niveaux de vie au Canada :

- Les Canadiens et les Canadiennes se portent mieux en matière de revenu et de richesse.
- Mais les inégalités en matière de revenu et de richesse se sont accrues.
- La productivité du travail a augmenté plus rapidement que le travail réel.
- Peu de progrès ont été réalisés en matière de réduction de la pauvreté.
- Le filet de sécurité sociale a continué de s'effriter; les personnes démunies reçoivent moins de soutien.
- En 1981, les profits représentaient 11.3% du PIB. En 2008, ils atteignaient 14.5%
- Quoique les niveaux de santé des Canadiens soient élevés, on constate des écarts de santé dépendamment des groupes sociaux.
- Les personnes plus scolarisées et dont le revenu est plus élevé vivent plus longtemps, sont moins susceptibles de souffrir de diabète et d'autres maladies chroniques, ont plus tendance à être actives physiquement et se disent, dans l'ensemble, en meilleure santé.

Dans l'ensemble, le Canada est devenu un pays beaucoup plus riche, mais ce sont les 20% de personnes les plus riches qui ont eu droit à la part du lion en matière de revenu et de richesse accrue.

Source : Institut du mieux-être, *Comment les Canadiens et les Canadiennes se portent-ils vraiment*.

Au Québec :

Selon le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE):

Au cours des dernières années, le taux de faible revenu est à la baisse, quelle que soit la mesure de faible revenu considérée. Toutefois, en 2005, le taux de faible revenu est en hausse.

Ce sont les personnes seules – et non pas les personnes vivant dans une famille économique – qui ont vu leur taux de faible revenu augmenter. De plus, ce sont les **femmes** plutôt que les **hommes** qui sont touchés par cette augmentation du taux de faible revenu.

Parmi les familles économiques, les plus vulnérables sont les **familles monoparentales**, avec un taux de faible revenu de 20,2 %. Leur situation s'est toutefois notablement améliorée au cours des dernières années, puisqu'en 1996 c'est le tiers des familles monoparentales, soit 33,1 %, qui vivaient sous les seuils de faible revenu.

Parmi les **personnes seules** les plus touchées en 2005, on retrouve les personnes âgées de moins de 25 ans avec un taux de faible revenu de 56,3 %, celles de 45 à 64 ans (33,9 %), les femmes de moins de 65 ans (33,4 %), et les hommes de moins de 65 ans (31,4 %).

Au cours des dernières années, la proportion de personnes de 0 à 64 ans vivant dans un ménage dont les membres adultes sont prestataires de l'aide financière de dernier recours a diminué. Ainsi, cette proportion a atteint un sommet de 12,5 % en 1995 et 1996 et n'a cessé de diminuer depuis, se fixant à 7,6 % en 2006.

En mars 2007, les trois quarts des ménages prestataires sont des personnes seules. Les personnes seules prestataires sont des hommes dans une proportion de 58,7 % et des femmes dans une proportion de 41,3 %.

Les personnes seules constituent les unités familiales dont l'écart entre le revenu et les seuils de faible revenu est le plus élevé. Cela s'observe aussi chez les prestataires de l'aide financière de dernier recours, notamment chez les personnes seules sans contrainte à l'emploi.

CEPE : *Le faible revenu au Québec, un état de situation, 2008*

De manière générale, les femmes sont systématiquement plus pauvres que les hommes. Toutes sources confondues, le revenu de travail moyen des femmes était à 70% de celui des hommes. Collectif pour un Québec sans pauvreté : www.pauvreté.qc.ca.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AU QUÉBEC

Au Québec, les inégalités de développement des différents territoires et les disparités régionales démontrent que la pauvreté se manifeste différemment dans les collectivités.

Le modèle de développement de l'économie québécoise, basé depuis le début des années soixante-dix sur l'application de la théorie des pôles de croissance et de développement, a en quelque sorte divisé le Québec en deux, les régions centrales et les régions ressources.

Les régions-ressources sont l'Abitibi-Témiscaminque, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Iles-de-la-Madeline, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

L'économie des régions-ressources est basée principalement sur l'exploitation des ressources naturelles tandis que se concentrent dans les régions centrales les activités industrielles, les entreprises de haute technologie, la recherche et développement. Les régions-ressources fournissent également aux régions centrales des ressources humaines, les jeunes qualifiés, et des ressources financières via la canalisation de l'épargne vers les centres financiers.

Le contexte socio-économique des régions-ressources est fort préoccupant. Déjà, à la fin des années 80, le Conseil des affaires sociales, dans « *Deux Québec dans un, Rapport sur le développement social et démographique* » faisait état d'un développement à deux vitesses pour le Québec.

L'indice de développement économique (IDÉ)

Pour appuyer la Stratégie de développement économique des régions ressources adoptée en 2001, un indice de développement économique a été développé pour mesurer le niveau de développement des régions administratives et des MRC. Quatre (4) thèmes ont été retenus : démographie, travail, revenu et scolarité.

Le tableau 1 présente l'évolution de l'indice de développement économique de 1997 à 2007 pour les régions administratives du Québec. Globalement, les régions-ressources sont celles où l'indice est le plus bas. Ainsi, sur la base que l'indice égale

Tableau 1 :
Indice de développement économique des régions administratives, 1997-2007

	1997	1999	2001	2003	2005	2007
	Indice (Québec = 100)					
Abitibi-Témiscaminque	95,1	92,0	91,4	90,8	94,3	93,4
Bas-Saint-Laurent	88,8	91,8	93,1	89,3	91,1	92,6
Capitale-Nationale	102,8	101,0	102,2	104,1	105,4	105,6
Centre-du-Québec	95,7	93,6	93,3	96,4	94,6	99,5
Chaudière-Appalaches	98,2	97,8	98,2	97,9	100,1	98,4
Côte-Nord	91,9	90,2	88,0	89,4	92,8	89,6
Estrie	97,7	96,7	95,8	94,0	93,6	95,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	80,3	78,1	78,9	80,5	80,2	84,1
Lanaudière	101,7	100,2	99,0	102,1	103,1	101,3
Laurentides	101,8	100,3	101,1	102,2	99,9	102,4
Laval	107,0	102,2	101,3	101,3	100,5	103,1
Mauricie	95,5	94,4	93,6	94,6	96,4	95,7
Montérégie	102,4	102,8	101,7	102,5	100,7	99,8
Montréal	101,5	103,9	104,5	102,3	102,2	101,5
Nord-du-Québec	85,7	84,2	82,9	83,9	85,9	81,7
Outaouais	100,9	101,8	101,4	102,5	102,6	100,9
Saguenay—Lac-Saint-Jean	93,9	95,5	94,5	92,2	93,8	95,2
Ensemble du Québec	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	91,9	91,8	91,5	90,6	92,5	92,8
Régions centrales	100,7	100,3	99,8	100,8	100,0	99,9
Capitale-Nationale	102,8	100,9	102,2	104,0	105,4	105,6
Montréal et Laval	102,3	103,5	103,9	102,1	101,9	101,7

Source: Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

100 pour l'ensemble du Québec, le taux pour les régions-ressources était de 92,8 en 2007, une augmentation de 0,9 sur 10 ans. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean a connu une hausse de plus de 1 point de cet indice pendant la période. La région de la Capitale nationale est celle dont l'indice est le plus élevé par rapport à la moyenne provinciale.

Les disparités régionales

Le tableau 2, qui présente certains indicateurs de richesse et de développement, vient confirmer le clivage du Québec entre les régions centrales et les régions ressources.

Au niveau du revenu personnel disponible, seuls la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, parmi les régions-ressources, présentent un niveau de revenu légèrement supérieur à la moyenne.

Pour le rapport de dépendance économique et l'indice de dépendance qui situe un territoire en fonction de l'ensemble de la province, toutes les régions-ressources ont un indice de dépendance supérieur à la moyenne provinciale. Dans certains cas, l'écart est particulièrement important : Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine – 152%, Bas-Saint-Laurent -59%, Mauricie – 43%.

Pour le taux d'activité et le taux d'emploi, toutes les régions-ressources ont un taux inférieur à la moyenne provinciale tandis que pour le taux de chômage, celui-ci est supérieur au taux provincial.

De façon générale, les 2 tableaux démontrent une relation étroite entre le niveau de développement et la richesse des milieux. Un niveau de développement plus élevé se traduit par de meilleurs revenus, une moins grande dépendance à l'État, des taux d'activité et d'emploi plus élevés et moins de chômeurs.

Tableau 2:
Comparaison interrégionale, indicateurs de développement, Québec et régions administratives, 2008

	Revenu personnel disponible	Rapport de dépendance économique	Indice de dépendance économique	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
<i>Abitibi-Témiscamisque</i>	23 610 \$	25,97	124,4	63,8	59,0	7,6
<i>Bas-Saint-Laurent</i>	20 869 \$	33,22	159,1	51,4	56,1	8,7
Capitale-Nationale	25 379 \$	19,32	92,5	66,1	63,0	4,6
Centre-du-Québec	22 640 \$	27,29	130,7	67,1	61,9	7,8
Chaudière-Appalaches	23 589 \$	21,91	104,9	66,0	62,7	5,0
<i>Côte-Nord</i>	25 629 \$	22,1	105,8	61,5	54,5	11,2
Estrie	22 682 \$	25,61	122,7	63,0	59,5	5,9
<i>Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine</i>	20 175 \$	52,79	252,8	54,5	45,0	17,3
Lanaudière	23 441 \$	20,37	97,6	65,3	60,6	7,2
Laurentides	24 724 \$	18,94	90,7	66,6	61,8	7,3
Laval	25 239 \$	17,83	83,4	69,4	64,8	6,7
<i>Mauricie</i>	22 119 \$	29,85	143,0	58,4	53,5	8,4
Montérégie	25 263 \$	17,35	83,1	67,3	62,8	6,6
Montréal	25 646 \$	20,7	99,1	65,7	60,1	8,7
<i>Nord-du-Québec</i>	24 563 \$	23,41	112,1	61,5	54,5	11,2
Outaouais	22 953 \$	16,93	81,1	71,5	67,6	5,4
<i>Saguenay—Lac-Saint-Jean</i>	22 429 \$	25,93	123,7	60,1	55,0	8,5
Ensemble du Québec	24 455 \$	20,88	100	65,7	60,9	7,2

1. Le rapport de dépendance économique représente les paiements de transferts gouvernementaux par tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total d'un territoire donné.
2. L'indice de dépendance économique provincial correspond au rapport de dépendance économique RDE) d'une région exprimé en pourcentage du RDE de la province. Si cet indice est supérieur à 100, il signifie alors que le RDE de la région est supérieur au RDE de l'ensemble du Québec.

LA SITUATION AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

On retrouve dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean 4 MRC et un territoire équivalent; c'est la MRC du Fjord qui est la moins peuplée et qui occupe le plus de territoire. Ville Saguenay à l'inverse compte plus de 50% de la population régionale sur à peine plus de 1% du territoire. La MRC de Maria-Chapdelaine s'étend sur 36.8% du territoire de la région avec 9.5% de la population.

Tableau : 3
Superficie et population, MRC et Ville de Saguenay, 2006

	Superficie		Population	
	km2	%	Nb	%
Domaine-du-Roy	18 854.0	18,1%	30 805	11,1%
Fjord-du-Saguenay	42 971.4	41,3%	20 429	7,4%
Lac-St-Jean-Est	2 708.8	2,6%	52 249	18,9%
Maria-Chapdelaine	38 322.3	36,8%	26 332	9,5%
Ville de Saguenay	1 166.0	1,1%	146 641	53,0%
RÉGION	104 022.5	100%	276 456	100%

Source : Répertoire des municipalités du Québec

Tout comme au niveau provincial où les territoires se développent à un rythme différent, les composantes de la région font de même.

Tableau : 4
Indice de développement économique (IDÉ), selon les MRC et territoires équivalents, 2001-2006

MRC ou territoire équivalent	Statut	IDÉ 2001	Rang 2001	IDÉ 2006	Rang 2006
Domaine-du-Roy	MRC	-0,35	68	-0,33	67
Fjord-du-Saguenay	MRC	-0,60	81	-0,51	80
Lac-Saint-Jean-Est	MRC	-0,14	56	-0,17	55
Maria-Chapdelaine	MRC	-0,63	83	-0,66	86
Ville de Saguenay	TE	0,17	40	0,21	36

Source: Ministère du développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

L'indice de développement économique

L'indice de développement économique a également été utilisé pour caractériser la situation régionale et son évolution de 2001 à 2006.

Le tableau 4 fait ressortir clairement les inégalités de développement de la région: ainsi, Saguenay est le seul territoire qui affiche un indice supérieur à la moyenne provinciale et l'indice s'est amélioré entre 2001 et 2006

Les 4 MRC de la région affichent un indice inférieur à la moyenne québécoise, les pires étant Maria-Chapdelaine (-.066) et Fjord-du-Saguenay (-.51). La MRC du Fjord a amélioré son indice entre 2001 et 2006 contrairement aux autres MRC de la région.

La défavorisation sociale et matérielle

L'indice de défavorisation matérielle et sociale a été mis au point au Québec afin de suivre les disparités sociales de santé et de bien-être des différents territoires socio-sanitaires.

L'indice de défavorisation comporte deux dimensions :

- **Dimension matérielle**
 - Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires
 - Ratio emploi / population
 - Revenu moyen personnel
- **Dimension sociale**
 - Proportion de personnes vivant seules
 - Proportion de personnes veuves, séparées, divorcées
 - Proportion de familles monoparentales

Selon une étude publiée par Emploi et Solidarité sociale en 1996, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, sous l'angle de la dimension matérielle, comptait moins de personnes dans la strate la plus favorisée de la population (5,1 % contre 20 %) et sensiblement plus dans la strate la plus défavorisée (28,4 % contre 20 %), par comparaison avec l'ensemble du Québec. La situation s'est détériorée entre 1996 et 2001: moins de gens dans la strate la plus favorisée (3.8%) et plus dans la strate la plus défavorisée (33.6%)

Pour ce qui a trait à la dimension sociale, la région en comptait en 1996 la moitié moins dans la strate la plus défavorisée (9,8 % contre 20 %), par comparaison avec l'ensemble du Québec. Les indicateurs se sont améliorés entre 1996 et 2001.

Ainsi, entre 1996 et 2001, on aurait assisté dans la région à un **léger appauvrissement matériel de même qu'à un léger enrichissement social**.

En 1996, les centres d'emploi de Maria-Chapdelaine, de Lac-Saint-Jean-Est et de Roberval vivaient des situations sensiblement plus défavorisées *sur le plan matériel*. En 2001, ce sont cette fois les territoires de La Baie et de Maria-Chapdelaine qui apparaissent les plus défavorisés matériellement.

Sur le plan social, les territoires de La Baie et de Maria-Chapdelaine se sont améliorés entre 1996 et 2001.

Source : *Le positionnement de la région et des territoires de Centre local d'emploi d'après l'indice de défavorisation sociale et matérielle 1996-2001*

L'indice de défavorisation n'a pas encore été mis à jour pour 2006, cependant, quelques indicateurs nous permettent de constater qu'il n'y a pas de changements majeurs au niveau du développement des territoires, les MRC Maria-Chapdelaine et Fjord-du-Saguenay présentant les indicateurs les moins favorables.

Tableau 5 :
Indicateurs socio-économiques, MRC et territoire équivalent, 2006

	Revenu personnel disponible	Rapport de dépendance	Taux d'emploi 25-64 ans	15 ans et + sans diplôme secondaire
Domaine-du-Roy	28 628 \$	28.31	71.1	29,6%
Fjord-du-Saguenay	25 912 \$	30.23	61.7	31,0%
Lac-St-Jean -Est	27 377 \$	28.19	69.1	27,3%
Maria-Chapdelaine	26 981 \$	31.99	66.9	34,0%
Ville Saguenay	31 070 \$	23.13	68.4	26,0%

Source: *Institut de la statistique du Québec et compilation spéciale*

En considérant l'indice de développement économique et l'indice de défavorisation sociale et matérielle, on constate qu'il est tout à fait justifié que les MRC Maria-Chapdelaine et Fjord-du-Saguenay puissent bénéficier de l'application de l'Approche Territoire Intégrée.

LA PAUVRETÉ DANS LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

Les caractéristiques de la MRC

La MRC de Maria-Chapdelaine est située au nord-ouest du Lac-Saint-Jean et couvre une superficie de près de 40 000 km². Elle regroupe 12 municipalités et 1 territoire non organisé. Plus de 50% de la population de la MRC habite à Dolbeau-Mistassini.

L'économie de la MRC est caractéristique de celle des régions-ressources, à savoir l'exploitation des ressources naturelles, et plus particulièrement la forêt. La structure industrielle est également fortement concentrée au niveau des entreprises de transformation du bois.

Selon une étude réalisée pour le CLD Maria-Chapdelaine, *L'impact économique de la filière forestière de la MRC Maria-Chapdelaine*, il y avait en 2007 3 541 emplois/année au sein des 192 entreprises liées à la filière forestière dans la MRC Maria-Chapdelaine. La filière forestière regroupe l'exploitation forestière, les activités de soutien à la foresterie, la transformation du bois, la fabrication d'équipements et le transport.

L'impact économique global de la filière forestière de la MRC est de 6996.5 équivalents en personnes=années pour une masse salariale globale de près de 260 millions de \$, une moyenne de près de 37 000\$ par emploi généré.

Rappelons de plus que les emplois générés au niveau de la filière n'exigeaient pas, de façon générale, un haut niveau de scolarisation.

La présente crise qui secoue le secteur forestier et les difficultés du principal employeur industriel dans la MRC, AbitibiBowater, font planer de lourdes menaces pour le futur et pourrait se traduire par une augmentation significative des niveaux de pauvreté. Mentionnons également que les retraités et futurs retraités de l'entreprise craignent pour leur fonds de pension.

Seulement dans le secteur de l'exploitation forestière, Emploi-Québec, dans le Bulletin régional du travail Saguenay—Lac-Jean (1^{er} trimestre 2008), mentionnait une perte d'emplois de près de 20%. On peut imaginer les impacts dans la MRC Maria-Chapdelaine.

L'agriculture occupe également une place non négligeable dans l'économie de la MRC : industrie laitière, bleuet, céréales, élevage. Toutefois, on note un faible niveau de transformation et des problèmes de relève dans certains secteurs.

On retrouve sur le territoire quelques PME dynamiques liées principalement à la transformation des ressources naturelles et le secteur touristique est perçu comme présentant un potentiel de développement.

L'emploi public est concentré au niveau de la santé et de l'éducation et il y a peu d'emplois dans la MRC reliés aux secteurs de pointe : nouvelles technologies, recherche et développement, etc..

Conséquence de cette structure économique, on retrouve peu d'emplois dans la MRC répondant au profil de compétences de nos jeunes diplômés

Sur une base régionale, les soldes migratoires sont encore négatifs, mais ils tendent à s'améliorer. « *Le solde migratoire actuel au Saguenay—Lac-Saint-Jean est de -943 personnes. À titre comparatif, il était de -3091 en 2000-2001. Le bilan migratoire négatif touche davantage les jeunes de 15 à 35 ans, le solde de ceux-ci est de -763.* » (Regroupement Action Jeunesse 02)

La situation des municipalités

Les tableaux suivants présentent l'évolution de quelques indicateurs démographiques et socio-économiques pour les municipalités de la MRC Maria-Chapdelaine entre 2001 et 2006 et les indicateurs de défavorisation matérielle et sociale pour 2006.

Tableau 6 :
Évolution de certains indicateurs démographiques
Municipalités et MRC Maria-Chapdelaine, 2001-2006

	POPULATION			% POPULATION 15 ANS ET MOINS		% POPULATION 65 ANS ET PLUS		% FAMILLES MONOPARENTALES	
	2001	2006	%	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Albanel	2 455	2 326	-5,3%	20,8%	19,1%	10,8%	12,3%	13,4%	12,4%
Dolbeau-Mistassini	14 879	14 545	-2,2%	17,3%	15,7%	13,2%	15,8%	15,1%	11,2%
Girardville	1 285	1 186	-7,7%	21,0%	16,0%	9,7%	14,3%	4,3%	5,6%
Normandin	3 524	3 220	-8,6%	17,6%	14,4%	13,4%	16,9%	10,6%	11,3%
Notre-Dame de Lorette	216	175	-19,0%	16,3%	11,4%	16,3%	17,1%	33,3%	0,0%
Péribonka	538	541	0,6%	18,5%	14,8%	14,8%	16,7%	26,7%	15,6%
St-Augustin	626	599	-4,3%	21,6%	17,5%	11,2%	12,5%	27,7%	20,0%
St-Edmond les Plaines	518	432	-16,6%	20,2%	17,2%	9,6%	12,6%	14,3%	8,0%
Ste-Jeanne d'Arc	1 128	1 139	1,0%	22,1%	18,5%	8,8%	12,8%	9,0%	7,4%
St-Eugène	608	572	-5,9%	20,5%	19,3%	11,5%	11,4%	5,3%	18,8%
St-Stanislas	340	345	1,5%	26,5%	18,8%	7,4%	8,7%	0,0%	0,0%
St-Thomas	797	708	-11,2%	16,9%	15,6%	13,1%	14,9%	8,9%	18,2%
MRC Maria-Chapdelaine	26 902	25 757	-4,3%	18,3%	16,1%	12,5%	15,1%	13,0%	13,0%
Québec	7 237 479	7 546 131	4,3%	17,9%	16,7%	13,3%	14,3%	16,6%	16,6%

- La population de la MRC a diminué de 4.3% entre 2001 et 2006 contrairement à la population du Québec qui a augmenté de 4.3% ;
- 3 municipalités ont connu une faible augmentation de leurs effectifs : Péribonka, 0.6%, Ste-Jeanne-d'Arc, 1.0% et St-Stanislas, 1.5%. À l'inverse, St-Thomas, St-Edmond et Notre-Dame-de-Lorette ont connu des baisses significatives de leur population.
- La structure de la population se modifie également puisque la proportion de jeunes de 15 ans et moins diminue et celle des 65 ans et plus augmente dans toutes les municipalités. La situation est la même pour l'ensemble de la province, mais dans une moindre proportion.
- La proportion de familles monoparentales reste la même au Québec et dans la MRC même si certaines municipalités enregistrent des modifications importantes à ce niveau.

Source: Statistique Canada : Recensement 2001, Recensement 2006 et compilation spéciale

Tableau 7:**Évolution de certains indicateurs socio-économiques - Municipalités et MRC Maria-Chapdelaine, 2001-2006**

	Taux d'activité		Taux de chômage		Taux d'emploi		Transferts en % du revenu total		Revenu médian des familles	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Albanel	60,5%	65,1%	16,7%	14,9%	50,4%	55,4%	19,3%	17,9%	50 165	61 402
Dolbeau-Mistassini	58,4%	56,1%	15,3%	11,3%	49,5%	49,7%	18,9%	20,2%	46 637	52 943
Girardville	55,4%	55,1%	29,5%	24,8%	38,6%	41,4%	23,5%	23,6%	46 837	50 785
Normandin	56,7%	58,5%	12,1%	9,1%	49,6%	53,0%	18,7%	20,4%	45 537	52 039
Notre-Dame de Lorette	30,0%	60,6%	33,3%	45,0%	20,0%	36,5%	ND	ND	ND	ND
Péribonka	44,4%	50,0%	19,4%	13,3%	35,8%	43,3%	28,2%	28,9%	42 792	40 061
St-Augustin	72,9%	68,8%	32,9%	31,2%	50,0%	47,3%	22,1%	32,4%	41 877	50 449
St-Edmond les Plaines	56,6%	58,3%	17,0%	26,2%	47,0%	43,1%	16,2%	22,1%	54 930	47 735
Ste-Jeanne d'Arc	60,8%	53,2%	15,4%	13,1%	52,0%	45,7%	16,8%	27,2%	45 288	41 628
St-Eugène	63,0%	57,1%	25,4%	19,2%	46,0%	45,1%	21,3%	24,4%	45 086	51 005
St-Stanislas	55,6%	47,1%	6,7%	12,5%	50,0%	43,1%	26,4%	21,3%	19 557	35 723
St-Thomas	49,2%	54,5%	25,8%	21,2%	36,5%	43,0%	25,2%	23,3%	36 081	53 129
MRC Maria-Chapdelaine	57,4%	56,5%	16,3%	13,2%	48,0%	49,1%	19,8%	21,1%	46 028	51 687
Québec	64,2%	64,9%	8,2%	7,0%	58,9%	60,4%	13,9%	13,9%	50 242	58 678

Source: Statistique Canada, *Recensement 2001, Recensement 2006 et compilation spéciale*

- De façon générale, on peut constater que, pour l'ensemble des indicateurs, la situation dans la MRC et les municipalités qui la composent est moins favorable que dans la province, à part quelques exceptions.
- Le taux d'activité a baissé dans la MRC au cours la période contrairement au Québec ; quelques municipalités par contre ont vu ce taux augmenter : Albanel, Normandin, ND-de-Lorette, Péribonka, St-Edmond et St-Thomas ;
- Le taux de chômage a diminué dans la MRC et au Québec, mais il y a des variations importantes au niveau de certaines municipalités ;
- Même si le taux d'emploi a augmenté dans la MRC, il est encore nettement inférieur à la moyenne provinciale ;
- Les paiements de transfert en % du revenu total sont nettement plus importants dans la MRC et ses municipalités que dans l'ensemble de la province, traduisant ainsi un niveau de dépendance élevé à l'égard des programmes publics de support au revenu.
- Le revenu médian des familles est également plus bas dans la MRC, seule la municipalité d'Albanel à un revenu supérieur à la moyenne provinciale.

Les indicateurs présentés sont donc caractéristiques d'un territoire situé en périphérie des pôles de développement : baisse et vieillissement de la population, taux d'activité et d'emploi plus faible, taux de chômage élevé et revenus inférieurs. Les écarts tendent d'ailleurs à s'accroître entre 2001 et 2006. N'oublions pas finalement que la MRC est située en périphérie d'une région périphérique.

La défavorisation sociale et matérielle

Le tableau suivant présente pour les municipalités de la MRC les indicateurs socio-économiques utilisés pour l'indice de défavorisation sociale et matérielle et certains indicateurs de pauvreté.

En combinant les indicateurs de défavorisation matérielle et sociale et en les comparant aux chiffres de la MRC, il est possible de situer les municipalités par rapport à la MRC. Ainsi, les municipalités de St-Thomas, Girardville, St-Stanislas et Ste-Jeanne-d'Arc présentent un niveau défavorisation matérielle nettement supérieur à celui de la MRC. Seules Albanel et Dolbeau-Mistassini ont un niveau inférieur à celui de la MRC. La défavorisation sociale semble par contre nettement moins prononcée à Girardville, St-Edmond, St-Thomas et Ste-Jeanne-d'Arc et plus prononcée à Dolbeau-Mistassini. Il est également bon de noter que seule St-Stanislas a un niveau de faible revenu supérieur à la moyenne provinciale

Tableau 8 :
Indicateurs de défavorisation matérielle et sociale
Municipalités et MRC Maria-Chapdelaine, 2006

	Défavorisation matérielle			Défavorisation sociale			Indicateurs de pauvreté	
	% 15 ans et + sans diplôme d'études secondaires	Revenu médian avant impôt	Rapport emploi-population	% de gens séparés, divorcés ou veufs	% de familles mono-parentales	% de personnes vivant seules	% de personnes à faible revenu	Transferts en % du revenu total
Albanel	30,1%	23 637 \$	55,4%	15,4%	12,4%	10,9%	4,3%	17,9%
Dolbeau-Mistassini	33,3%	21 520 \$	49,7%	21,1%	14,5%	16,5%	12,7%	20,2%
Girardville	43,7%	20 502 \$	41,4%	14,0%	5,5%	11,1%	4,7%	23,6%
Normandin	33,5%	18 765 \$	53,0%	16,9%	11,3%	13,6%	5,2%	20,4%
Notre-Dame de Lorette	30,3%	ND	36,5%	22,6%	0,0%	29,0%	ND	ND
Péribonka	34,4%	19 846 \$	41,3%	16,3%	15,6%	13,0%	7,4%	28,9%
St-Augustin	51,1%	26 547 \$	47,3%	11,1%	20,0%	13,2%	0,0%	32,4%
St-Edmond les Plaines	34,7%	19 168 \$	43,1%	13,9%	8,0%	11,1%	12,8%	22,1%
Ste-Jeanne d'Arc	35,5%	16 507 \$	45,7%	20,4%	7,4%	11,8%	12,3%	27,2%
St-Eugène	38,5%	19 936 \$	45,1%	16,1%	18,8%	9,7%	9,6%	24,4%
St-Stanislas	46,0%	16 707 \$	43,1%	12,5%	10,0%	10,7%	20,3%	21,3%
St-Thomas	39,7%	18 490 \$	43,0%	14,2%	18,2%	9,2%	7,1%	23,3%
MRC Maria-Chapdelaine	34,0%	20 450 \$	49,1%	19,0%	13,0%	14,5%	10,9%	21,1%
Québec	25,0%	24 430 \$	60,4%	19,2%	16,6%	15,6%	17,9%	13,9%

Source: Statistique Canada: *Recensement du Canada 2006 et compilation spéciale*

Le support au revenu

Les caractéristiques socio-économiques des individus et la conjoncture économique peuvent obliger des personnes et des familles à recourir à différents programmes publics de support au revenu.

Pour la période 2004 à 2008, et ce, autant pour le territoire du Centre local d'emploi Maria-Chapdelaine que pour l'ensemble de la région, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi est demeuré stable. Les problèmes économiques de la région et de la MRC n'ont pas d'impact sur cet indicateur.

Tableau 9:
Prestataires de l'assurance-emploi, moyennes annuelles
MRC et Région Saguenay-Lac-Saint-Jean

	2004	2005	2006	2007	2008
Maria-Chapdelaine	2 389	2 503	2 522	2 715	2 554
Lac-Saint-Jean-Est	3 934	4 123	4 075	4 025	4 100
Domaine-du-Roy	2 418	2 543	2 660	2 703	2 848
Saguenay	9 844	9 933	9 500	9 235	9 374
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18 584	19 102	18 757	18 678	18 876

Source: Emploi-Québec, *Fichier de l'assurance-emploi*

Le tableau suivant présente les bénéficiaires de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale divisés entre les aptes au travail et ceux qui ont des contraintes sévères à l'emploi.

Encore ici, autant pour la région que pour la MRC, le nombre de prestataires demeure stable et enregistre même une légère diminution. Les bénéficiaires de l'aide sociale sont les personnes visées par les mesures de formation et de réinsertion sur le marché du travail.

Pour la période 2004 à 2008, et ce, autant pour le territoire du Centre local d'emploi Maria-Chapdelaine que pour l'ensemble de la région, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi est demeuré stable. Les problèmes économiques de la région et de la MRC n'ont pas d'impact sur cet indicateur.

Tableau 10 :
Prestataires adultes de l'aide financière de dernier recours
MRC et Région Saguenay-Lac-Saint-Jean

	Aide financière dernier recours	Aide sociale	Solidarité sociale
Février 2009			
Saguenay-Lac-Saint-Jean	13791	7697	6094
Maria-Chapdelaine	1182	604	578
Lac-Saint-Jean-Est	2408	1255	1153
Domaine-du-Roy	1536	837	699
Saguenay	8665	5001	3664
Février 2008			
Saguenay-Lac-Saint-Jean	14164	8038	6126
Maria-Chapdelaine	1186	643	543
Lac-Saint-Jean-Est	2491	1295	1196
Domaine-du-Roy	1559	833	726
Saguenay	8928	5267	3661
Février 2007			
Saguenay-Lac-Saint-Jean	14924	8685	6239
Maria-Chapdelaine	1272	711	561
Lac-Saint-Jean-Est	2637	1434	1203
Domaine-du-Roy	1653	869	784
Saguenay	9362	5671	3691

Source *Emploi Québec*.

Les prestataires de l'aide financière de dernier recours sont composés des prestataires de l'aide sociale considérés comme aptes au travail) et des prestataires de la solidarité sociale (considérés comme ayant des contraintes sévères à l'emploi).

L'éducation et la scolarisation

Les relations entre la scolarisation et le niveau de vie ont été démontrées : un bon niveau de scolarisation se traduit généralement par de meilleurs revenus et, à l'inverse, vivre dans un milieu défavorisé crée de sérieuses contraintes à l'éducation.

Le taux de scolarisation dans la MRC Maria-Chapdelaine est bas par rapport au reste de la région et du Québec, cela s'explique par l'exode des jeunes et par la structure de l'emploi.

Le ministère de l'Éducation, des loisirs et des sports (MELS) a développé et mis en place des politiques de support aux écoles des milieux défavorisés à partir des constats suivants :

- Les enfants des milieux défavorisés sont beaucoup plus en échec que les autres.
- Ils ont un taux de diplômés plus faible, ils « décrochent » plus que les autres élèves.
- Ils présentent un taux de délinquance plus élevé, plus de grossesses précoces, plus de consommation de drogues, etc.
- Devenus adultes, ils sont beaucoup plus nombreux à dépendre de l'aide sociale, à être exclus de la population active et de ses modes de vie.
- Il y a transmission intergénérationnelle de ces caractéristiques.

Pour identifier les milieux défavorisés, le Ministère calcule annuellement deux indices de défavorisation pour les écoles. Les données utilisées sont tirées du recensement canadien et portent sur la situation des familles québécoises ayant des enfants âgés de 0 à 18.

Indice de milieu socio-économique (IMSE)

Il s'agit d'un indice composé qui utilise la proportion de mères sous-scolarisées, (2/3 de l'indice) et la proportion de parents inactifs sur le plan de l'emploi (1/3 de l'indice). La sous-scolarité se définit comme étant la proportion de famille dont les mères ont atteint, comme plus haut niveau de scolarité, des études primaires ou secondaires, sans diplôme d'études secondaires. L'inactivité parentale concerne la proportion de familles dont aucun parent ne travaille durant la semaine de référence du recensement canadien.

Indice du seuil de faible revenu (SFR)

Cet indice mesure la proportion de familles vivant autour ou sous le seuil de faible revenu, calculé par Statistique Canada. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement.

Les indices annuels sont publiés distinctement pour les écoles primaires et pour les écoles secondaires. Les indices annuels des écoles sont regroupés en rang décile, afin de situer la place relative de l'école parmi l'ensemble des écoles publiques, et ce, pour l'enseignement primaire et secondaire.

Le tableau suivant présente l'indice du seuil de faible revenu et l'indice du milieu socio-économique par école pour la MRC Maria-Chapdelaine pour les années scolaires 2007-2008 et 2008-2009. Plus le rang décile est élevé, plus l'école est située dans un milieu défavorisé.

En 2007-2008, en fonction de ces indices, on peut considérer que la majorité des écoles étaient situées dans un milieu défavorisé. Par contre, pour l'année 2008-2009, il semble y avoir eu une amélioration de la situation pour les écoles primaires de Normandin, St-Thomas, Girardville, Albanel et Dolbeau ainsi qu'à la polyvalente de Normandin comme le démontre l'amélioration du rang décile.

Rappelons que les indicateurs de 2008-2009 ont été calculés à partir des données du recensement de 2006 contrairement aux années précédentes qui l'ont été à partir du recensement de 2001.

Tableau 11 :
Indice du seuil de faible revenu et indice du milieu socio-économique par école
MRC Maria-Chapdelaine, 2007-2008 et 2008-2009

Écoles	Municipalités	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)
		2007-2008		2008-2009		2007-2008		2008-2009	
ÉCOLES PRIMAIRES									
École Sainte-Marie	Normandin	17,93	6	12,58	5	15,66	5	8,70	4
École Jean XXIII/Saint-Lucien	St-Thomas-St-Edmond	19,81	7	8,89	3	38,99	10	14,62	7
École Sainte-Lucie	Albanel	11,37	3	5,13	1	22,47	8	9,71	5
École Notre-Dame-de-Lourdes	Girardville	19,31	7	5,71	1	38,02	10	19,44	9
École Sacré-Cœur/Ste-Thérèse	Dolbeau	14,29	4	9,28	3	22,53	8	12,91	6
École Bon-Pasteur	Ste-Jeanne d'Arc	16,86	6	13,80	6	30,55	10	17,54	8
École Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague	Mistassini, St-Eugène	17,90	6	16,66	7	24,63	9	22,29	10
École La Source/Les Prés Verts	Milot-St-Augustin	16,84	6	13,21	6	30,66	10	22,06	10
École Hélène-Laliberté/Secondaire Des Chutes	Péribonka-Mistassini	15,38	5	13,09	6	20,93	8	18,22	9
ÉCOLES SECONDAIRES									
Normandin	Normandin	15,81	4	8,82	2	23,30	9	11,69	5
Jean-Dolbeau	Dolbeau	16,06	5	12,79	5	24,13	9	17,90	9
Des Chutes	Mistassini	16,30	5	13,32	6	24,43	9	18,41	9

Source: Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports

Le décrochage scolaire

Tel que mentionné précédemment, il semble y avoir une relation étroite entre la persévérance scolaire et le milieu de vie.

Le tableau suivant présente les taux de diplômation pour les élèves en formation régulière de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entre 2002 et 2005.

Tableau 12:
Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur, des jeunes en formation générale dans les commissions scolaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, selon le sexe.

	Élèves inscrits en 2002-03 et sortants		Élèves inscrits en 2003-04 et sortants		Élèves inscrits en 2004-05 et sortants	
	Sortants	% Sans diplôme	Sortants	% Sans diplôme	Sortants	% Sans diplôme
CS du Pays-des-Bleuets	706	20,0	686	16,6	615	15,6
Masculin	349	26,4	332	21,1	289	22,1
Féminin	357	13,7	354	12,4	326	9,8
Saguenay--Lac-Saint-Jean	2 611	15,6	2 601	15,8	2 591	14,2
Masculin	1 230	21,1	1 261	20,2	1 232	19,1
Féminin	1 381	10,6	1 340	11,6	1 359	9,7
Ensemble du Québec³	72 730	25,0	73 989	24,9	74 595	24,5
Masculin	35 402	31,8	36 621	31,4	36 809	31,0
Féminin	37 328	18,5	37 368	18,5	37 786	18,3

Source: Ministère de l'Éducation, *Loisirs et Sports, Portraits régionaux, 2006*

On peut constater que le taux de décrochage est plus faible dans la région et la Commission scolaire qu'à l'échelle provinciale. Une récente étude provinciale a souligné l'importance du CREPAS à ce niveau. Il est donc possible, par la mobilisation et la concertation des acteurs, de contrer les impacts engendrés par des conditions socio-économiques défavorables.

Peu importe le niveau territorial considéré, le taux de décrochage des garçons est nettement supérieur à celui des filles. Par ailleurs, le taux de décrochage dans la Commission scolaire est supérieur à celui de la région reflétant entre autre le contexte socio-économique différent.

L'analphabétisme

En complément de la sous-scolarisation, il faut parler d'analphabétisme. Une personne est analphabète quand elle n'a pas les aptitudes à traiter l'information dont elle a besoin pour utiliser les documents qu'elle trouve habituellement au travail, au foyer et dans la collectivité.

Dans notre société d'information, un tel état handicape sérieusement les personnes qui en sont affectées; ainsi, au niveau du Québec, 64% des personnes considérées comme analphabètes gagnent un revenu individuel de moins de 15 000\$ par année et 50% gagnent moins de 10 000\$. Au-delà de ces considérations monétaires, c'est la participation à la vie collective à tous les niveaux qui est remise en question.

Au Québec, selon le regroupement des groupes populaires en alphabétisation, il y a 900 000 personnes analphabètes : 276 000 analphabètes de base, soit 6% de la population adulte qui sait à peine lire et écrire, et 606 000 analphabètes fonctionnels, soit 13% des adultes qui ne réussissent pas à se tirer d'affaire dans la vie courante, pouvant repérer tout au plus un mot familier dans un texte simple et ne pouvant utiliser du matériel écrit que pour accomplir des tâches élémentaires.

En utilisant les mêmes ratios pour la MRC de Maria-Chapdelaine, on peut considérer qu'il y a sur le territoire plus de 1 000 analphabètes de base et près de 2 500 analphabètes fonctionnels. Ce nombre est sans doute plus élevé compte tenu des caractéristiques socio-économiques de la collectivité.

La santé et les services sociaux

La relation entre le niveau de vie et la santé a fait l'objet de nombreuses études qui démontrent que les populations défavorisées matériellement ont plus de problèmes de santé et de comportements à risque.

Le tableau suivant, qui présente certains indicateurs sociosanitaires au niveau de la région et de la province confirme, dans l'ensemble, ces hypothèses.

Au niveau de la perception de son état de santé, les gens de la région ne se sentent pas en aussi bonne santé qu'ailleurs dans la province et la différence est particulièrement significative pour les femmes. Par contre, dans la région, on considère avoir une meilleure santé mentale et le niveau de stress perçu est plus bas.

Pour les problèmes de santé, mis à part les naissances de faible poids, il y a davantage de problèmes de santé dans la région qu'ailleurs dans la province. Par contre, il faut constater que les gens de la région ont des comportements sanitaires plus à risque : ils fument plus, consomment plus d'alcool et mangent moins de fruits et légumes. Cependant, ils font plus d'activités physiques.

Au niveau de l'accessibilité aux soins de santé, la région semble favorisée.

Tableau 13:
Comparaison de certains indicateurs socio-sanitaires
Région du Saguenay - Lac-Saint-Jean et Québec

	Saguenay--Lac-Saint-Jean			Québec		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Bien-être						
Santé perçue, très bonne ou excellente	58,4	61,0	55,8	59,3	59,1	59,5
Santé mentale perçue, très bonne ou excellente	78,2	79,0	77,4	77,4	77,5	77,2
Stress perçu dans la vie	19,7	20,5	18,9	26,0	25,4	26,6
Problèmes de santé						
Embonpoint ou obèse	51,1	61,8	39,3	48,0	56,0	40,1
Arthrite	12,5	10,1E	14,8	11,2	8,2	14,2
Diabète	7,3E	11,0E	3,5E	6,0	6,5	5,4
Asthme	10,0	6,8E	13,2E	8,9	7,5	10,2
Hypertension	18,7	16,7	20,8	16,3	15,0	17,5
Douleurs ou malaises, modérés ou sévères	16,7	16,8E	16,6	11,1	9,3	12,8
Douleurs ou malaises empêchant des activités	11,8	13,1E	10,6E	9,6	8,0	11,1
Participation et limitation des activités, parfois ou souvent	26,5	25,1	27,9	22,6	21,7	23,3
Faible poids à la naissance	5,3	5,1	5,5	5,5	5,1	6,0
Incidence du cancer	441,8	528,8	389,8	402,2	479,5	353,1
Comportements sanitaires						
Fume actuellement, tous les jours	19,5	24,7	14,3E	18,4	20,5	16,4
Consommation abusive d'alcool	26,5	38,5	14,6E	17,3	25,8	9,2
Act. physique durant les loisirs, modérément actif ou actif	52,4	60,0	44,4	47,6	53,6	41,9
Consommation de fruits et légumes, 5 fois ou plus par jour	51,5	44,3	59,2	53,2	45,9	60,2
Accessibilité						
Vaccination contre la grippe	29,9	26,0	33,9	26,6	23,2	29,9
Mammographie	83,3	...	83,3	73,9	...	73,9
A un médecin régulier	85,5	78,0	93,2	72,7	66,3	78,9

Source: Statistique Canada, *Enquête de santé dans les collectivités canadiennes, 2008*

Le tableau 14 présente une comparaison entre certains indicateurs sociosanitaires pour la MRC et la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Pour la région, les données diffèrent du tableau précédent étant donné que la source de données n'est pas la même.

Encore une fois, on peut constater que des niveaux de développement différents se traduisent par des écarts au niveau des indicateurs.

Ainsi, les gens de la MRC se perçoivent en moins bonne santé que ceux de la région et l'écart est encore plus important lorsqu'il s'agit de santé mentale.

Pour les problèmes de santé, à part le diabète et la bronchite chronique, les gens de la MRC ont des taux plus élevés que ceux de la région.

Au niveau des comportements sanitaires, les indicateurs sont comparables à part les habitudes alimentaires où la population de la MRC considère qu'elles sont moins bonnes que celles du reste de la région.

La comparaison des données de la MRC et de la région semble confirmer le fait que le contexte économique a des impacts importants sur l'état de santé des populations. L'insécurité économique est source de stress, cause de bien des problèmes de santé.

Tableau 14 :
Comparaison de certains indicateurs socio-sanitaires
MRC Maria-Chapdelaine et Région du Saguenay - Lac-Saint-Jean

	MRC	Région
Bien-être		
Santé perçue, très bonne ou excellente	61	62,3
Santé mentale perçue, très bonne ou excellente	44	47,8
Problèmes de santé		
Embonpoint ou obèse	29	25,1
Arthrite, arthrose, rhumatisme	20	19,3
Diabète	4	6,3
Asthme	11	8,9
Hypertension	22	20,3
Bronchite chronique	3,2	4
Maladie cardiaque	6	5,5
Comportements sanitaires		
Fume actuellement, tous les jours	19	19,4
Activité physique 2 fois par semaine et plus	52	52,2
Habitudes alimentaires excellentes ou très bonne	43	48
Consommation de fruits et légumes, 5 fois ou plus par jour	46	48,3
Insécurité alimentaire	14	14

Source: Enquête de santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2007, Rapport sommaire

CONCLUSION

La pauvreté est un déni des droits humains les plus fondamentaux et elle a des impacts sur tous les aspects de la personne humaine et de la vie en société. Elle constitue une perte économique pour l'ensemble d'un milieu.

Combattre la pauvreté, c'est plus qu'un acte charitable, c'est une obligation morale et un signe d'efficacité économique.

Les résultats des politiques de lutte à la pauvreté sont mitigés et l'on constate des écarts grandissants en matière de répartition de la richesse.

La scolarisation et le développement des compétences sont au cœur de toute démarche de lutte à la pauvreté et un préalable à toute forme de développement.

Dans la MRC de Maria-Chapdelaine, certains indicateurs peuvent laisser croire à une amélioration de la situation au cours des dernières années. La crise forestière n'est pas terminée et la restructuration aura des impacts considérables sur les conditions matérielles de la collectivité.

La collectivité a peu d'emprise sur les leviers décisionnels qui affectent ses différents secteurs d'activité, mais elle devra se mobiliser et se montrer solidaire pour répondre à cet important défi : donner à tous ses membres les possibilités de se développer.

1.2 LES DIFFÉRENTES PROBLÉMATIQUES RELIÉES À LA PAUVRETÉ DANS LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

Dans cette section, vous retrouvez l'ensemble des propos recueillis auprès des personnes consultées. Aux différentes problématiques relevées par les participants, nous y incluons également les voies d'amélioration souhaitées par ces mêmes participants. Il importe de préciser ici qu'il s'agit d'opinions, de commentaires et de perceptions émis lors des consultations.

La pauvreté et l'exclusion sociale sont un phénomène en expansion sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine. Perception ou réalité?

La très grande majorité des personnes consultées perçoit une nette dépréciation des conditions des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine. Certains notent une hausse considérable des demandes d'aide directe liées à la satisfaction des besoins essentiels chez tous les groupes d'âge.

Les projets de cuisines collectives sont de plus en plus en demande de même que les services de consultation et de planification budgétaire. Dans ces deux secteurs en particulier, on n'hésite à associer ces hausses au seul phénomène d'expansion de la pauvreté. Une meilleure connaissance des services due à des efforts maintenus de promotion est peut-être une raison qui explique, en tout ou en partie, la popularité croissante de ces services, mentionne-t-on.

Le nombre de familles éclatées s'accroît, dit-on, engendrant ainsi la détérioration des conditions de vie économiques et sociales des personnes. « Quand tu te sépares, tu deviens pauvre ». Par ailleurs, de plus en plus de jeunes mères adolescentes viennent grossir les rangs des programmes de soutien aux jeunes parents du CSSS Maria-Chapdelaine, un phénomène qui inquiète et questionne tout à la fois les personnes consultées. En matière de santé mentale, on assiste à une plus forte demande de support individualisé. Les jeunes constituent, à cet égard, une clientèle en hausse. Chez les 16-18 ans, dit-on, la pauvreté est bien réelle et en voie d'augmentation soutenue.

Cette perception d'accroissement de la pauvreté sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine n'est cependant pas appuyée par les statistiques d'Emploi-Québec, lesquelles font état d'un nombre de prestataires d'aide sociale plutôt stable, voire même en baisse. On estime que le déclin de la population active sur le territoire est un facteur qui influe grandement sur ce portrait de situation. Tous s'accordent, néanmoins, pour dire que la pauvreté revêt une plus grande misère qu'auparavant. On ne parle pas seulement de pauvreté matérielle, mais d'une plus grande pauvreté culturelle et d'une dégradation du tissu social (valeurs, habiletés parentales, conditions de vie).

Chez les adultes en formation, la pauvreté culturelle est « énorme » et les difficultés d'apprentissage atteignent un niveau sans pareil. L'augmentation des élèves en difficulté d'apprentissage tant au primaire qu'au secondaire, la hausse de jeunes décrocheurs, les signalements d'enfants en augmentation au Centre Jeunesse et l'accroissement des clientèles vulnérables aux programmes NEGS (Naître égaux, grandir en santé) et PSJP (programme de soutien aux jeunes parents) du CSSS Maria-Chapdelaine sont autant de signaux relevés par les participants indiquant une dégradation de la situation sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Enfin, la présence d'itinérants autrefois concentrée dans les grandes agglomérations urbaines fait peu à peu son apparition sur le territoire, dit-on. Pour l'heure, ce phénomène en éclosion est le lot principalement des hommes.

De nouveaux visages de la pauvreté

La pauvreté n'est plus le sort exclusif des personnes vivant de l'aide de dernier recours, des femmes ou hommes monoparentaux ou des personnes âgées seules, isolées et en manque d'un revenu suffisant pour vaquer aux charges de leur maison. Elle s'étend aujourd'hui à d'autres strates de la population à commencer par les travailleurs à faible rémunération faisant partie des familles communément appelées « borderline » ou à faible revenu de même que les travailleurs âgés qui perdent leur emploi.

Le territoire, déjà en récession depuis quelques années déjà, subit les contrecoups d'une crise forestière qui n'en finit plus et à laquelle s'ajoutent d'autres répercussions plus récentes de la crise économique et financière, explique-t-on, pour une part. On parle aussi des faiblesses de la structure des emplois sur le territoire de la MRC Maria-Chapdelaine et d'un développement économique et industriel anémique pour expliquer cette nouvelle réalité. « L'environnement socio-économique est source de pauvreté. Il n'y a pas d'investissements majeurs au niveau de la grande entreprise où les salaires sont en général nettement supérieurs à ceux de la petite et moyenne entreprise ». Même si les activités commerciales sont très florissantes sur le territoire elles ne sont pas du nombre, de l'avis de plusieurs personnes interrogées, à favoriser un enrichissement significatif des ménages en raison des rémunérations moindres et des faibles conditions de travail associées à plusieurs catégories d'emplois de ce secteur.

« Ceux qui ne sont pas sur l'aide sociale, les personnes à très petits revenus sont les pauvres qui font le plus pitié » du fait qu'ils ne bénéficient pas d'aide pour les soins dentaires, les médicaments, les lunettes, etc. Ces personnes, dit-on, ont du cœur au ventre et travaillent pour se maintenir avec fierté hors des rangs des inactifs. Ce point de vue est partagé par bon nombre de participants à la consultation, lesquels estiment qu'ils sont de plus en plus nombreux à vivre dans des conditions difficiles qui ne leur permettent pas de sortir de la pauvreté et d'améliorer leur situation.

Mais où se cache la pauvreté?

La pauvreté, dit-on, ne fait pas de bruit. Elle se vit en silence, dans la honte et l'humiliation. Pour certaines personnes ne travaillant pas directement avec les clientèles démunies, la pauvreté est difficilement perceptible et mesurable. On la voit dans le secteur de Dolbeau lorsque les gens se dirigent à la soupe populaire, par exemple. On la sait présente dans certains logements derrière la polyvalente Jean-Dolbeau. On la cerne à la Maison blanche, lieu de vie de beaucoup de jeunes chambreurs de 18 ans et plus. Elle se localise aussi dans le secteur de Mistassini, rues Tourain-Guérin et sur la route menant vers Albanel.

Dans certaines municipalités comme à Girardville, elle est plus apparente qu'avant, dit-on. « Les personnes arrivent avec peu de moyens. Ils sont pauvres à tous points de vue. Ce n'est plus qu'uniquement matériel ». Du côté des maisons de jeunes, on remarque aussi des différences marquantes entre la clientèle d'hier et celle d'aujourd'hui. Les jeunes, mentionne-t-on, sont moins gâtés et apprécient davantage les activités qui leur sont offertes. Leur habillement est beaucoup plus modeste et l'argent de poche se fait plus rare. L'apparition de banques alimentaires et la présence de comptoirs vestimentaires dans toutes les municipalités de la MRC témoignent avec éloquence d'un appauvrissement de plus en plus marqué.

Dans chaque petite municipalité, il existe une ou deux familles vivant en situation d'extrême pauvreté, cite une autre personne travaillant en lien constant avec les clientèles vulnérables. On les appelle les familles « souches » du fait que tous les membres d'une même famille sont des habitués de l'aide de dernier recours et ce, de père en fils, de mère en fille et de génération en génération. Pour ces familles c'est, en quelque sorte, l'impasse à perpétuité. Ces familles, précise-t-on, se retrouvent le plus souvent dans des rangs isolés du reste du village.

Certains estiment que la pauvreté est plus prononcée à Dolbeau-Mistassini que dans les petites municipalités où tout le monde se parle et se connaît. L'entraide, disent certains, est plus facile dans ce contexte, un point de vue que ne partagent pas tous les participants. Le support des parents proches n'est pas nécessairement là mentionnent les uns. D'autres parlent « d'appui » aux proches qui ne solutionnent rien du fait de la reproduction sans fin de mauvaises habitudes et conditions de vie.

Pour bon nombre de personnes consultées, il existe plus de gens pauvres en ville en raison des services qu'on y retrouve et des déplacements moindres à effectuer. Cependant, disent certains, comme il est plus dispendieux de vivre à Dolbeau-Mistassini, « les petits villages deviennent des ghettos pour aller se cacher ». À certains de ces endroits, c'est la pauvreté extrême, renchérit-on.

Les problématiques, difficultés et obstacles rencontrés au quotidien

Les difficultés pour enrayer la pauvreté et l'exclusion sociale vont de pair avec la complexité du phénomène. Elles sont nombreuses et à multiples facettes. Plusieurs problématiques sont étroitement liées aux conditions de vie de la clientèle, à leur différent profil et à la précarité de leur situation respective. D'autres sont davantage en lien avec le travail des praticiens, au fonctionnement de leur organisation et à leurs modes de collaboration. Parmi les obstacles rencontrés au quotidien, il en est également qui sont d'ordre économique et structurel alors que d'autres réfèrent à notre mode de vie et aux valeurs qui gouvernent notre société.

L'ignorance, les préjugés, le déni

La très grande majorité des personnes interrogées considère qu'il existe encore beaucoup de préjugés à l'endroit des personnes pauvres et exclues. Les préjugés, dit-on, entretiennent la pauvreté ce qui est, en soi, une problématique à la source sur laquelle il faut travailler. On ne veut pas en parler parce que cela dérange, disent certains. D'autres parlent de méconnaissance d'où la nécessité de mieux faire comprendre le phénomène, ses nombreuses incidences et ses effets néfastes. On aborde aussi les préjugés sous l'angle de la discrimination qu'elle engendre envers les jeunes dans les écoles quels que soient les niveaux d'enseignement.

Une société en perte de ses valeurs fondamentales

Tous les groupes interrogés s'accordent pour dire que le Québec a de sérieux problèmes de valeurs. De profonds changements à la structure familiale dans une société valorisant le matérialisme et la surconsommation se soldent aujourd'hui par un effritement du tissu social, l'éclatement des familles et une perte de valeurs essentielles à l'épanouissement des individus.

Les mécanismes d'éducation familiale sont mis à rude épreuve, disent certains. On cite en exemple la manipulation des parents par les enfants et les habiletés parentales déficientes. Il faut, mentionne-t-on, revenir aux valeurs fondamentales qui forgent la personnalité et donnent un sens à la vie : l'honnêteté, le respect de soi et des autres, la responsabilisation et l'estime de soi. Il est question aussi de remettre à l'honneur le travail, l'école, les efforts et la persévérance scolaire.

Une clientèle à problématiques multiples qui s'alourdit

La pauvreté n'est pas seulement une question d'insuffisance de revenus. Elle est multifactorielle et se traduit par des problèmes sociaux de tous genres : utilisation de dérivatifs tels l'alcool, les drogues, la nicotine; faible scolarité; exclusion au travail et aux activités de loisirs; mauvais choix de consommation; faibles valeurs, endettement; problèmes de santé mentale, d'abandon et d'isolement; démêlés avec la justice; violence, etc. Les clientèles s'alourdissent de plus en plus, selon les propos recueillis dans tous les groupes de discussion.

Chez les plus jeunes, on parle d'élèves en difficulté d'apprentissage en plus grand nombre et de troubles de comportement sévères. Il est question aussi de mères adolescentes en nombre croissant selon plusieurs praticiens. On tente d'expliquer le phénomène de deux manières : la valorisation de la maternité qui se traduit, ces années-ci, par une hausse des naissances au Québec et le besoin fondamental pour ces jeunes femmes de compenser au manque d'affection reçue dans leur enfance. Ces jeunes filles adolescentes n'ont pas les habiletés parentales requises pour élever des enfants. Elles ont des comportements de leur âge : elles vivent au jour le jour et veulent avoir du plaisir.

Par ailleurs, beaucoup de jeunes de 18-23 ans faisant appel aux services d'aide à l'emploi ont, pour tout bagage, un lot de souffrances à surmonter. Plusieurs ont vécu l'abandon et n'ont pas de cellule familiale. C'est une catastrophe, dit-on. Ils sont chambreurs pour la plupart et ont comme seule perspective d'avenir de survivre au quotidien. Le rattrapage à faire est d'autant plus sérieux considérant leur parcours et leurs antécédents (vandalisme, drogue, etc.). Ceux qui ont des parents réussissent mieux généralement. Malgré tout, ces jeunes ne sont pas désespérés. Ils sont brillants et attachants, précise-t-on.

Parmi eux se retrouvent beaucoup de jeunes femmes enceintes dans l'incapacité de prendre en charge leur enfant. Ces femmes, dit-on, sont en survie continuellement. N'ayant ni qualification, ni scolarité elles sont dépourvues face à la réalité du travail et à ses contraintes. Elles ont peu de résistance, de tolérance et de discipline au travail et sont principalement conditionnées par un besoin impérieux d'argent, précise-t-on.

Dans tous les cas, le rattrapage à faire est sérieux. Tous conviennent qu'il s'agit de la clientèle active de demain ou d'aujourd'hui et qu'il est impératif, à cet égard, de se préoccuper de leur avenir. Cela est d'autant plus vrai, renchérisse certains, dans un contexte d'exode des jeunes cerveaux et d'éventuelle pénurie de main-d'œuvre.

L'appauvrissement par le crédit et l'endettement

Les difficultés financières sont considérables et le niveau d'endettement est élevé chez les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Deux groupes de discussion ont abordé cette problématique mettant bien en évidence le manque de connaissances et d'information des personnes aux prises avec un endettement croissant. Le crédit est trop facile, dit-on, et on ne connaît pas suffisamment les pièges qu'il comporte. Plusieurs personnes veulent maintenir un niveau de vie qui ne va pas avec leur situation, souligne-t-on. On parle de jeunes et de moins jeunes incapables de faire un budget et de prioriser l'essentiel. « On paie les soldes d'une carte avec une autre carte », ce qui décuple les difficultés.

Des habiletés parentales déficientes

La négligence des parents est un problème qui revient souvent dans les discussions des personnes rencontrées. Il est question ici de mauvaises conditions et habitudes de vie au sens large (carences alimentaires, hygiène corporelle et salubrité des logements), d'enfants laissés à eux-mêmes, d'encadrement et de soutien parental déficients dans l'éducation des enfants. La pauvreté, dit-on, conduit à des situations familiales difficiles, génère beaucoup d'insécurité et produit peu de stimulation chez les enfants. Les parents sont « dépassés, absents de l'éducation de leurs enfants et difficilement accessibles ». « Quand tu as des problèmes de subsistance, l'école vient au second plan ».

Une très grande majorité de participants partage le même avis : la famille constitue le premier lieu d'éducation des enfants et les parents en tant que premiers éducateurs exercent un rôle déterminant dans le développement, l'épanouissement et la réussite scolaire de leurs enfants. « C'est d'abord dans la famille que ça se passe » d'où l'importance d'aider les parents à développer leurs compétences parentales. Cela est d'autant plus nécessaire auprès des très jeunes familles, lesquelles précise-t-on, ont besoin de nombreux filets de sécurité pour être soutenues dans leur rôle de parents.

Une culture d'aide sociale, de génération en génération

On estime qu'une part importante de prestataires de l'aide sociale n'a pas la motivation nécessaire pour se sortir de la pauvreté. Il existe, dit-on, une sorte de résignation, d'absence de volonté ou de culture établie de père en fils qui fait en sorte qu'il est très difficile, voire même impossible de les réintégrer à la vie active. « 50% des prestataires ne veulent pas participer aux mesures d'aide à l'emploi » alors qu'il existe plusieurs mesures et pistes de solutions pour les aider, estime-t-on. On s'adapte à la pauvreté, on se résigne. Les familles souches font partie de cette clientèle, vivant en rupture avec le monde actif, dans la honte et l'isolement. Ceux qu'on ne voit nulle part, renchérit-on, sont d'autant plus problématiques du fait de leur grand isolement. Les rejoindre et susciter leur vouloir sont des défis de taille.

Des limitations importantes à l'insertion à l'emploi

Se sortir de la pauvreté passe par l'autonomie financière et le travail. Plusieurs conditions ou éléments contextuels font cependant obstruction à l'insertion à l'emploi des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

L'insécurité alimentaire

Les personnes parvenues au stade de l'insécurité alimentaire sont très éloignées d'une perspective d'emploi immédiate. Le manque d'aliments et la peur d'en manquer déterminent leurs priorités, à des années lumières d'un éventuel retour à l'emploi. Nous parlons ici d'extrême pauvreté où les mois de cinq semaines sont particulièrement pénibles, où les personnes ne mangent pas à leur faim et où les enfants n'ont pas leur ration quotidienne de fruits et de légumes.

Il est question notamment des personnes fréquentant la soupe populaire, des enfants du club des petits déjeuners de l'école Notre-Dame des Anges (25 % des élèves), des « no name qui doivent parfois prouver qu'ils sont pauvres pour obtenir des denrées de première nécessité dans les organismes locaux de charité » etc. Toutes ces personnes vivent dans l'humiliation, la honte et la discrimination, mentionne-t-on, subissant d'importantes contraintes alimentaires qui hypothèquent leur santé.

Les cuisines collectives mises sur pied dans les villes et les municipalités du territoire sont un moyen pour enrayer cette extrême pauvreté. « Elles favorisent le rehaussement de l'estime de soi, la fierté d'apprendre et de réussir tout en permettant aux gens de mieux s'alimenter ». Les cuisines collectives offrent aussi une porte d'entrée qui permet de faire connaître les autres organismes et de faire du référencement. Tous les participants ayant abordé la question de l'insécurité alimentaire reconnaissent les bienfaits des cuisines collectives et s'accordent pour dire qu'il faut travailler sur la satisfaction des besoins de base en misant sur l'éducation et l'amélioration des services essentiels aux plus démunis.

Sur ce dernier point, on cite, en exemple, les problèmes qu'occasionne la fermeture de la soupe populaire durant la période estivale et les difficultés pour les familles avec des enfants de recourir à ce service, les lieux n'étant pas organisés en conséquence.

Faible scolarité et absence de qualifications

La pauvreté et les difficultés financières qu'elle induit sont la cause ou l'effet de l'analphabétisme, de l'abandon scolaire et des faibles qualifications des individus pour se dénicher un emploi. L'éducation est pour tous les participants interrogés une priorité sur laquelle il faut tabler pour enrayer la pauvreté.

« Quand on n'a pas un secondaire V, quand on ne réussit pas à l'école, cela se traduit par une perte d'estime de soi. » On dit que 80% des enfants qui ont des problèmes de lecture vivent dans une maison où il n'y a pas dix livres incluant, ici, les livres de recettes et les revues. Les problèmes d'alphabétisation, ajoute-t-on, sont encore plus criants aujourd'hui avec le développement des nouvelles technologies tels Internet, les guichets automatiques, etc. Loin de les aider, ces nouveaux outils toujours plus sophistiqués accroissent le nombre de leurs difficultés et les éloignent toujours plus du marché de l'emploi. Les rejoindre pour leur offrir un accompagnement personnalisé et des formations d'appoint est la principale difficulté rencontrée par les praticiens.

Même son de cloche en ce qui concerne la clientèle des adultes bénéficiant des mesures d'aide sociale. Sortir les gens de leur vie en vase clos, briser leur isolement et les mettre en mouvement demeurent le plus grand des défis à relever. Bon nombre de propos des participants abondent en ce sens. Le plus difficile est de les rejoindre et de leur transmettre le désir de changer leurs conditions, dit-on. « Il faut leur donner le goût de travailler, leur donner confiance et leur montrer qu'ils peuvent être utiles à la société ». On parle de mesures incitatives au travail plus significatives pour creuser l'écart entre les revenus de l'aide sociale et le salaire minimum. Il est question aussi de valorisation et de reconnaissance pour soutenir les individus qui franchissent les premiers pas vers un retour éventuel à la vie active.

On constate que les adultes en formation éprouvent des difficultés toujours plus importantes. Il n'est pas rare, mentionne-t-on, de voir des gens s'inscrire trois ou quatre fois. Les renoncements, la peur d'apprendre et les échecs sont de plus en plus courants. On assiste, dit-on, à une dégradation de la situation. Le profil des adultes en formation est de plus en plus inquiétant. On parle d'une « énorme pauvreté culturelle » freinant les apprentissages, le développement et la réalisation de soi. Dans ce contexte particulièrement fragile, leurs chances de succès dépendent de plusieurs facteurs. Les places en garderie, le support au revenu, l'aide de l'entourage et le transport sont les principales conditions évoquées.

Il est aussi question d'assouplir les normes et d'adapter davantage les méthodes et les programmes de formation pour faciliter les études et les apprentissages. « La notion de temps n'est pas la même chez les personnes hors du circuit du marché du travail ». On parle d'horaires très chargés pour les capacités des individus, de temps d'études à adapter, de plus grande souplesse et flexibilité.

Aller au rythme des individus dans l'apprentissage est également une voie préconisée pour ramener les jeunes sur les bancs d'école et leur insuffler le goût de persévérer. Il est possible d'envisager de nouvelles formes d'apprentissage plus souples et davantage connectées à la réalité du travail, estime-t-on. Maintenir l'intérêt des jeunes adultes passe par le rapprochement et la relation avec le marché du travail.

L'école, dit-on, doit permettre aux jeunes de réaliser des victoires et non de cumuler des échecs. Il faut redonner confiance à nos enfants, enlever la peur d'apprendre et rendre l'école plus agréable. Il faut nourrir leurs intérêts, les stimuler, leur donner des modèles et des rêves, soutiennent bon nombre de participants.

Le transport

Pour la majorité des personnes rencontrées, le transport est considéré « un indispensable » à la formation et au travail et « un essentiel » pour les jeunes familles, la santé des enfants, le gardiennage et l'organisation de la vie courante.

De tous les propos recueillis, il ressort prioritairement une problématique majeure de transport entre Dolbeau et Mistassini. Par ailleurs, il appert que les services de transport collectif rural d'Allo Transport sont méconnus de plusieurs. Allo Transport, dit-on, s'adresse majoritairement à des personnes ayant des problèmes financiers et est en mesure de développer des ententes de services avec des organismes travaillant auprès de clientèles démunies. En exemple, on mentionne le service de transport mis sur pied pour la clientèle spécifique de Paresemble et de la table SIPPE. Pour ce service, ajoute-t-on, des places restent à combler. Ce service permet à la clientèle d'assister aux rencontres offertes dans le cadre du programme.

Les garderies

Que ce soit pour le retour aux études, le travail ou pour donner un peu de répit aux familles, avoir accès à une garderie est une nécessité et une problématique pour plusieurs parents en raison du temps d'attente de deux à trois ans dans les CPE. Il faudrait, disent certains, avoir accès à un plus grand nombre de places pour corriger la situation.

La « ghettoisation » des HLM

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, les listes d'attente pour obtenir un HLM n'augmentent pas, affirme-t-on. Le roulement dans les HLM s'effectue en fonction de l'amélioration de la situation des gens.

Certains croient que les gens ne vont pas dans les HLM de peur d'être étiquetés ou pour des raisons de fierté. Le phénomène des ghettos, disent certains, peut avoir un impact sur les demandes pour ce type d'habitation. D'autres confirment que les HLM sont des formes de ghettos qui ne correspondent pas aux besoins de leurs clientèles telles les femmes victimes de violence conjugale. Celles-ci, dit-on, se retrouvent dans des logements médiocres, mal entretenus, ce qui les conduit au retour chez le conjoint. On évoque l'absence de ressources de transition et l'on souhaite plus de logements sociaux ailleurs que dans les parcs d'HLM pour combler les besoins des personnes vulnérables et démunies.

Des jeunes pauvres d'avenir

Les jeunes issus de familles démunies constituent une problématique en soi, disent plusieurs participants. Leur départ dans la vie est semé d'embûches, d'irritants et de frustrations. On parle des difficultés financières des familles ayant de nombreuses répercussions sur les conditions de vie et l'éducation des enfants. Il est question de carences alimentaires, de négligence corporelle, de vêtements sales ou inadéquats pour la saison, d'incapacité à pourvoir aux besoins éducatifs des enfants et de soutien parental déficient. Les directions des écoles et les professeurs utilisent divers moyens à leur portée (syndicat des enseignants, Fonds Canadian Tire, St-Vincent-de - Paul etc.) pour pallier aux manquements de leur jeune clientèle : achat de matériel scolaire, paiement des inscriptions et du transport scolaire, fourniture d'argent ou d'équipements pour les activités parascolaires, les loisirs et la culture.

Ces jeunes, dit-on, sont pauvres d'avenir. « Quand on est jeune, la pression pour être comme les autres est très forte. Ils veulent pratiquer des sports, avoir des loisirs, s'intégrer à la société. Comme ils n'ont pas les moyens de suivre les autres, ils accumulent beaucoup de frustrations ». Dans ces conditions, mentionne-t-on, il n'est pas surprenant que ces jeunes n'aient pas de but, se découragent et finissent par se résigner.

Parlant de résignation et d'abandon, la pratique d'activités physiques est considérée par bon nombre de participants comme un moyen efficace pour rehausser l'estime de ces jeunes, leur donner confiance et les aider à persévérer dans leurs études.

On estime que les enfants pauvres doivent être une priorité pour l'ensemble de la collectivité et que chacun des membres d'une même communauté d'appartenance a une responsabilité sociale et un devoir moral de les aider pour que se dessine, devant eux, un avenir autrement plus prometteur.

Les problématiques en lien avec le travail des praticiens

Nous regroupons, ici, les principales difficultés évoquées par les praticiens limitant la portée de leurs interventions auprès des clientèles défavorisées.

L'insuffisance des ressources financières

Beaucoup d'efforts sont générés par les organismes communautaires pour renouveler leur financement. « La reconnaissance du bien-fondé de nos actions est un défi à renouveler constamment auprès des bailleurs de fonds ». Les petits organismes, dit-on, ont de petits budgets, mais beaucoup de demandes. Il est question d'insuffisance de revenus face à l'alourdissement des clientèles, aux problématiques de plus en plus complexes et aux demandes toujours en croissance.

Par ailleurs, dans le milieu éducatif, il semblerait que de plus grandes ressources financières soient également nécessaires pour venir en aide aux enfants pauvres du primaire, plus particulièrement.

Difficultés de recrutement et de rétention de main-d'œuvre

Le taux de roulement du personnel est une autre problématique exprimée par plusieurs organismes communautaires. À cela s'ajoute une pénurie de main-d'œuvre doublant ainsi le niveau des difficultés rencontrées pour desservir adéquatement la clientèle : manque d'animateurs dans les maisons de jeunes, recherche de nouveaux effectifs pour assurer certains services de maintien à domicile, insuffisance de ressources pour le soutien parental aux enfants, etc.

Les relations entre les grands réseaux et les autres organismes

Entre les grands réseaux tels le CSSS Maria-Chapdelaine, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, le CLE et les divers organismes œuvrant auprès des clientèles démunies, il existe beaucoup de maillage et de partenariat, mentionne-t-on. Des améliorations sont cependant souhaitées à certains niveaux.

Accessibilité, référencement et délai d'intervention

L'accès aux grands réseaux et le référencement en situation d'urgence n'est pas toujours facile, disent certains. D'autres parlent de délais de réponse parfois trop longs du CLSC, entraînant une perte de contact avec la personne pour laquelle une intervention immédiate aurait été nécessaire. En réponse à ces commentaires, certains mentionnent qu'il est important de bien connaître la structure des grands réseaux de même que les personnes ressources rattachées aux divers champs de compétences et secteurs d'activités. « Il faut se faire des contacts, savoir à qui s'adresser sinon il est difficile d'obtenir de l'aide et de faire un référencement ».

Souplesse et flexibilité dans l'application des normes

Tout en comprenant bien les exigences auxquelles doivent se conformer les intervenants du CLE, on estime que le point de vue des organismes travaillant sur le terrain, de par leurs connaissances et leurs liens étroits avec la clientèle, devrait être davantage pris en compte dans l'analyse des cas. Les normes et les mesures de contrôle sont parfois trop rigides et contraignantes, dit-on, ce qui entrave le travail des organismes et nuit au cheminement de certaines personnes considérées aptes à poursuivre leur insertion dans la société. C'est pourquoi on souhaite une plus grande ouverture des organismes gouvernementaux et une collaboration encore plus étroite.

La confidentialité, un obstacle

Pour la majorité des participants, la protection des renseignements personnels ajoute non seulement complexité et difficultés à leur travail mais constitue aussi un irritant important pour la clientèle, laquelle doit se soumettre aux mêmes interrogatoires à plusieurs reprises, selon le nombre de personnes rencontrées dans le système. On parle d'éternel recommencement et de « procédurite aigüe ».

Sans remettre en question le bien-fondé de la loi d'accès à l'information et la notion de confidentialité qui en découle, on croit tout de même possible d'améliorer les façons de faire pour favoriser le partage d'informations et faciliter les démarches des personnes dans leur cheminement vers une réinsertion sociale ou économique.

La méconnaissance des services disponibles

Avoir une meilleure connaissance des programmes et des services offerts sur le territoire pour enrayer la pauvreté et venir en aide aux clientèles démunies favoriserait le partage d'informations, le réseautage et de meilleurs arrimages. Ce point de vue est partagé par la très grande majorité des participants.

Il existe déjà des bottins, disent certains, mais « on les connaît peu et il y a souvent des problèmes pour leur mise à jour ». Le bottin de l'Agence de santé est cité en exemple tout comme le projet clinique du CSSS Maria-Chapdelaine, lequel, dit-on, a permis de répertorier tous les partenaires de l'organisme. Quel que soit l'outil utilisé, tous s'accordent pour dire que sa mise à jour et sa diffusion la plus large possible sont les premiers critères à respecter pour assurer sa continuité.

La concertation

Travailler davantage en réseau, contrer la bureaucratie, éviter la duplication des services, favoriser le référencement et un meilleur réseautage, partager l'information, développer une complémentarité dans l'offre de service à la clientèle tels sont les objectifs qu'il est possible d'atteindre par la voie de la concertation, disent d'emblée plusieurs participants des différents groupes rencontrés. Il faut, dit-on, réussir à mettre en place des façons de faire qui favorisent une plus grande concertation entre les organismes dédiés à la clientèle.

Les pistes d'action et voies d'amélioration proposées par les participants

Pour faciliter la compréhension, les voies d'amélioration proposées par les personnes consultées sont regroupées par thème.

Les besoins de base

Orientations proposées

- Maintenir et poursuivre les activités des organismes offrant des services de dernier recours
- Accroître l'aide et les subventions aux organismes qui travaillent en matière de prévention et d'éducation
- Renforcer les actions éducatives de type « comment faire les meilleurs choix » pour apprendre à prioriser l'essentiel : bien se nourrir, se vêtir et se loger convenablement

Alimentation

Actions proposées

- Développer les cuisines collectives et les banques alimentaires et maximiser leur portée d'intervention
- Améliorer l'accessibilité à la soupe populaire

Transport

Actions proposées

- Mettre sur pied un transport en commun à faible coût pour combler les besoins essentiels de la clientèle démunie
- Faire connaître davantage les services d'Allo *Transport*
- Faciliter le transport des enfants pour les activités de socialisation

Logement

Action proposée

- Rendre accessible un plus grand nombre de logements subventionnés

Garderie

Action proposée

- Rendre disponible un plus grand nombre de places subventionnées aux jeunes familles

Crédit et endettement

Orientations proposées

- Combattre le phénomène par l'éducation et la sensibilisation : l'importance de se faire un budget, apprendre à mieux consommer, etc.
- Sensibiliser les gens d'affaires et les chambres de commerce à la problématique de l'endettement et à ses conséquences pour les personnes pauvres

Formation et intégration à l'emploi

Orientations proposées

- Obliger les personnes aptes au travail à se mettre en mouvement aux moyens de différentes mesures adaptées à leurs capacités, de manière à briser leur isolement et à les réintégrer graduellement à la vie active

Actions proposées

- Modifier la loi sur la sécurité du revenu
- Bonifier les mesures d'aide pour faire en sorte qu'il y ait des gains et une plus value à travailler (un préalable, une condition de succès à cette orientation)
- Adapter les mesures d'aide aux capacités des individus : deux jours de travail pour trois jours à la maison, par exemple

Orientations proposées

- Valoriser l'école, les efforts et la persévérance scolaire en nourrissant les intérêts des jeunes
- Donner le goût d'apprendre en faisant rêver les jeunes, en leur donnant des modèles et en leur permettant de réaliser des victoires
- Soutenir les jeunes dans leur orientation de carrière en valorisant les emplois d'avenir
- Miser sur des modèles éducatifs qui associent la formation à la réalité du marché du travail
- Mettre en place des mesures d'accompagnement et d'encadrement pour soutenir la personne en formation et éviter son abandon scolaire
- Initier des mesures pour réduire les inégalités sociales

Actions proposées

- Mettre en place une usine-école
- Développer des plateaux de travail comme ceux du CJE
- Offrir des lieux de stage en alternance travail-étude comme le fait SEMO
- Instaurer un système de mentorat au niveau de la formation professionnelle
- Remettre en place le système d'apprenti et de compagnonnage
- Introduire le port de l'uniforme dans les écoles primaires et secondaires

Orientation proposée

- Travailler à une plus grande ouverture du marché de l'emploi

Actions proposées

- Offrir aux employeurs une ressource externe pour accompagner et soutenir la personne en démarche d'insertion dans un poste donné
- Mettre en place des mesures pour évaluer la progression des individus dans un travail donné et pour ajuster les soutiens financiers aux entreprises en conséquence
- Relancer la table de formation et de développement de la main-d'œuvre
- Organiser des rencontres avec les commerçants
- Établir un partenariat avec les Chambres de commerce

Les services existants sur le territoire

Orientation proposée

- Avoir une meilleure connaissance des organismes et des services existants sur le territoire pour favoriser de meilleurs échanges

Actions proposées

- Répertorier les bottins existants, procéder à leur mise à jour et les faire connaître
- Utiliser la collecte de données déjà existantes du projet clinique du CSSS Maria-Chapdelaine pour concevoir un répertoire
- Organiser des soirées d'information ou autres activités du genre *Journée portes ouvertes*

La concertation

Orientations proposées

- Accentuer la concertation entre les organismes et les grands réseaux pour améliorer le réseautage, le partage d'expertise et le référencement, développer une complémentarité dans l'offre de service et établir des ententes de services
- Définir des modalités d'entente et déterminer des corridors de services pour alléger les procédures et favoriser le partage d'informations dans le cheminement d'une personne en démarche d'aide et d'accompagnement

Action proposée

- Relancer la table de formation et de développement de la main-d'œuvre

Les habiletés parentales

Orientation proposée

- Miser sur le développement des compétences parentales en matière d'hygiène de vie, de consommation, d'alimentation, de santé et de soutien à la réussite scolaire de leurs enfants

Valeurs et préjugés

Orientations proposées

- Promouvoir les valeurs essentielles à l'épanouissement des individus et à leur enrichissement individuel et collectif
- Abattre les préjugés en démystifiant la pauvreté

Action proposée

- Réaliser une vaste campagne de sensibilisation sur l'ensemble du territoire

Idées émises :

Présenter les différents visages de la pauvreté

Démontrer que la pauvreté n'est pas si loin de nous

Valoriser le travail, l'école, les efforts et la persévérance scolaire

Promouvoir l'honnêteté, le respect de soi et des autres, la responsabilisation, l'estime de soi, l'aide et l'entraide

Sensibiliser à l'importance d'investir dans la jeunesse, notre principale richesse, notre avenir

Autres

Orientations proposées

- Politiser les jeunes dès le primaire pour une plus grande implication citoyenne
- Réserver des territoires publics pour le développement social
- Créer une maison de la famille

1.3 LES ACTIONS EXISTANTES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

Le répertoire des activités et des programmes dédiés aux clientèles en situation de pauvreté a été élaboré à partir de la documentation remise par les grands réseaux et les participants à la consultation. Sans être exhaustif, ce portrait révèle une multitude d'actions existant sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

SANTÉ			
Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) <u>Programmes de soutien :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Naître égaux, grandir en santé (NEGS) ▪ Programme de soutien aux jeunes parents (PSJP) ▪ Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) ▪ Programme OLO 	Soins nursing et suivi à la clientèle en périodes prénatale, accouchement et post-natale	Jeunes parents vivant en contexte de vulnérabilité : jeunes femmes enceintes et mères âgées de moins de 20ans, les pères et leurs enfants de 0-5ans Familles vivant dans l'extrême pauvreté : femmes enceintes et mères âgées de 20 ans et plus, les pères et leurs enfants de 0-5ans	CSSS Maria-Chapdelaine via le programme SIPPE
Programme OLO (œufs, oranges et lait)	Service alimentaire de base offert de la 12e semaine à la fin de la grossesse pour éviter la mise au monde de bébés de petits poids	Femmes enceintes en situation d'extrême pauvreté	CSSS Maria-Chapdelaine
Services spécifiques pour clientèle vulnérable	Suivi intensif aux jeunes en contexte de vulnérabilité	Jeunes de 0-18 ans	CSSS Maria-Chapdelaine/ Centre Jeunesse/ La Relance
	Suivi intensif aux adultes présentant des problèmes de santé mentale	Adultes	CSSS Maria-Chapdelaine / Centre de santé L'Arrimage
Santé dentaire	Dépistage et soins dentaires	Enfants de 0-8ans	CSSS Maria-Chapdelaine
Orthophonie	Dépistage et service d'orthophonie aux enfants présentant des problèmes d'élocution	Enfants issus de milieux ne leur offrant aucune stimulation	CSSS Maria-Chapdelaine
Québec en forme	Projet mobilisant l'ensemble des municipalités du territoire : adoption et maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif	Jeunes de 0-17 ans	Conseil des partenaires du CSSS Maria-Chapdelaine
Écoles en santé	Partenariat entre la communauté et l'école en vue d'améliorer et de maintenir la santé des étudiants et de créer un contexte de sensibilisation à la promotion	Jeunes du primaire des écoles ciblées : Ste-Marie, Jean XXIII, St-Lucien, Pré-Verts, La Source, St-Louis de Gonzague, Notre-Dame-des-Anges	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets 7 écoles ciblées

SANTÉ (suite 1)

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Mille et un trucs pour être bien dans sa peau	Conférences et ateliers dans le milieu de l'éducation des adultes afin d'améliorer leur santé mentale	Jeunes adultes inscrits à l'éducation des adultes	Centre de santé L'Arrimage
Programme de consommation réfléchie d'alcool	Rencontres individuelles Conférences auprès de clientèles étudiantes	Jeunes de 18 ans et plus	Toxic-Actions
Saines habitudes de vie pour les femmes ayant accouchées (0-5-30) 0 Tabac / 5 fruits et légumes/30 minutes d'activités physiques	Programme d'activités physiques conçu pour les femmes désireuses de maintenir leur forme physique Ateliers de groupe / Counselin individuel	Femmes enceintes ou ayant accouché	Parensemble
Garder la forme	Formation à de saines habitudes de vie	Personnes de 55 ans et plus	Sécuri-Cœur
Le travail et les troubles anxieux	Rencontres offertes afin de détecter les signes avant-coureurs des troubles anxieux et dépressifs	Personnel de résidences privées et d'organismes communautaires pour personnes âgées	Centre de santé L'Arrimage
Projet Carpe Diem – Programme Interagir du CLE	Hébergement pour 9 femmes déclarées inaptes au travail et Centre de jour ouvert à un plus large groupe (15 à 20) Offre d'ateliers protégés	Clientèle avec des problèmes de santé mentale Principalement des femmes	Les Augustines de la Miséricorde de Jésus, Monastère de Dolbeau-Mistassini
Clinique aux petits soins	Cliniques de santé et d'information	Jeunes mères et leurs enfants	Parensemble en collaboration avec le CSSS Maria-Chapdelaine

FORMATION ET INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Programme <i>Jeunes en Action</i> d'Emploi-Québec	Activité de groupe et suivi individuel visant l'intégration socioprofessionnelle des jeunes Plateaux de travail : Les Grands Jardins de Normandin : entretien Ateliers de couture	Jeunes de 18-24 ans prestataires de la sécurité du revenu	CJE Roberval

FORMATION ET INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (suite 1)

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
IDÉO (Initiative, Découverte, Exploration, Orientation)	Suivi individuel afin d'amener les jeunes vers des solutions pour contrer le décrochage, maintenir leurs études ou permettre le retour aux études	Jeunes de 16-17 ans ayant décroché ou à risque de décrochage	CJE Roberval
DEVENIR	Mesure d'intégration professionnelle de Emploi-Québec	Personnes de 25 ans et plus, prestataires de la sécurité du revenu	CJE Roberval
Programme Qualification des Jeunes (PQJ)	Développement d'habiletés sociales et d'emploi visant l'autonomie Accompagnement dans le cheminement scolaire	Adolescents et jeunes adultes de 16-19 ans (clientèle du Centre Jeunesse)	Centre Jeunesse du SLSJ, point de service de Dolbeau-Mistassini
Éducation aux adultes	Formation générale pour DES Préparation au DEP Alphabétisation Insertion socioprofessionnelle Francisation pour les nouveaux arrivants Travail social et d'orientation Soins infirmiers SARCA (Service d'accueil et de référence)	Personnes de 18-70 ans, sans diplôme, prestataires ou sans revenu, d'une grande pauvreté culturelle	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets Le Parcours /Henri Bourassa
SARCA (Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement)	Service d'orientation, d'information et d'encadrement : Renseignements pour un retour aux études Références aux organismes appropriés Références aux intervenants en reconnaissance des acquis et des compétences Suivi personnalisé Accompagnement pour la réalisation des objectifs personnels et professionnels Bilan des acquis relatifs à la formation générale de base	Adultes en démarche pour réaliser leur projet de vie	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

FORMATION ET INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (suite 2)

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Famille-École-Communauté-Réussir ensemble (FE-CRE)	<p>Projet pilote implanté au Québec dans 24 écoles du primaire de milieu défavorisé (indices de défavorisation 9 ou 10)</p> <p>Programme d'intervention axé sur la réussite scolaire dans les milieux défavorisés</p> <p>Objectif visé : mobiliser l'ensemble des acteurs de la communauté afin de développer des synergies favorisant la réussite scolaire des enfants de ces milieux</p>	Clientèle vulnérable : parents de jeunes d'âge primaire et préscolaire	<p>Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et ses partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ École Notre-Dame-des-Anges
Programme d'aide et d'éveil à la lecture et à l'écriture (PAELE)	<p>Projet Sac Ados</p> <p>Projet Un enfant, Un livre</p>	Clientèle vulnérable : parents de jeunes d'âge primaire et préscolaire	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
	Ateliers d'éveil à la lecture et à l'écriture	Parents d'enfants de 0-5 ans	Centre d'alphabétisation du comté Roberval
Stratégie d'intervention Agir Autrement	<p>Stratégie mise en place dans les écoles primaires et secondaires en milieu défavorisé dans le but de contrer le phénomène du décrochage scolaire chez les jeunes</p> <p>Stratégie mettant en lien la famille et l'école dans le but de mettre en place des moyens pour amener l'élève à réussir en changeant des pratiques éducatives et adaptées en milieu défavorisé</p>	Jeunes du secondaire de milieux défavorisés	<p>Commission scolaire du Pays-des-Bleuets</p> <p><u>Primaire</u> : toutes les écoles sauf Sacré-Cœur (DM), Ste-Thérèse (DM) et Ste-Marie (Normandin)</p> <p><u>Secondaire</u> : polyvalente Jean-Dolbeau, école Le Tournant et école secondaire des Chutes</p>
École alternative	<p>École pour jeunes décrocheurs utilisant des pratiques d'enseignement non traditionnelles</p> <p><u>Plateaux de travail</u> :</p> <p>Salle de spectacle : technique de scène</p> <p>Vélo Vert : patrouille</p>	Jeunes décrocheurs de 16-18 ans	<p>École Le Tournant</p> <p>Commission scolaire du Pays-des-Bleuets</p>

FORMATION ET INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (suite 3)

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Interventions sociales auprès des élèves du Centre de formation professionnelle (CFP)	Interventions sociales à raison de 3 jours/semaine aux élèves du CFP	Personnes de 16-55ans avec difficultés d'apprentissage qui veulent obtenir un diplôme d'études secondaires	CFP de Dolbeau-Mistassini
Aide ponctuelle et encadrement des élèves du Centre de formation professionnelle (CFP)	Aide financière Aide au transport Mesures d'encadrement Conseillère en adaptation	Personnes de 16-55 ans avec difficultés d'apprentissage qui veulent obtenir un diplôme d'études professionnelles	CFP de Dolbeau-Mistassini
Programme « Accompagner mon enfant dans sa réussite scolaire »	Ateliers axés sur le développement de compétences parentales dans le but de soutenir la persévérance scolaire des enfants	Parents d'enfants de 5-12 ans (primaire)	Centre d'alphabétisation du comté Roberval
Atelier de réemploi	Mesure de préemployabilité permettant aux personnes de développer des habiletés inhérentes au marché du travail : estime de soi, travail d'équipe, hygiène, ponctualité etc. Plateaux de travail : le réemploi de papier et d'articles de bureau, l'entretien ménager interne et externe, la fabrication de produits d'entretien ménager écologiques	Personnes vivant des difficultés reliées à la santé mentale de façon transitoire et persistante	Centre de santé L'Arrimage
Service Emploi-Étude l'Ancre	Accompagnement aux personnes vivant des problèmes de santé mentale afin qu'elles maintiennent leur emploi à long terme Mesures d'accommodement avec les employeurs	Personnes ayant de la difficulté à conserver un emploi à long terme en raison de leur problème de santé mentale	Centre de santé L'Arrimage
Entreprises d'insertion à l'emploi	Services d'aide au maintien à domicile	Femmes monoparentales ou en difficulté	Multi-Services Albanel
	Resto 3F : restaurant qui allie la formation en salle, la formation en fine cuisine, un service de cafeteria et de traiteur	Personnes en situation d'exclusion, marginalisées et économiquement démunies (faible scolarisation, absence de qualification et d'expériences de travail, problèmes de comportement etc.)	Le Tournant 3F
	Livraison 3F : service de livraison à domicile		
	Conciergerie 3F : service de conciergerie pour des entreprises privées		

FORMATION ET INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (suite 4)			
Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Services spécialisés de main-d'œuvre pour une intégration sur le marché du travail de façon durable	Développement de l'employabilité Parcours d'intégration sur le marché du travail en entreprise régulière ou adaptée Suivi et accompagnement Sessions d'informations de groupe Suivi et accompagnement dans le cadre de mesures spécifiques à Emploi-Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnes handicapées ▪ Personnes de 45 ans et plus ▪ Clientèles admissibles aux mesures d'Emploi-Québec 	SEMO (Service externe de main-d'œuvre) du SLSJ
DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE			
Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Orientation des enfants défavorisés vers les centres de la petite enfance (CPE) pour des interventions éducatives précoces	Protocole d'entente entre le CSSS Maria-Chapdelaine et les 3 CPE du secteur (Normandin, Dolbeau-Mistassini), lequel permet de réserver 5% des places en CPE pour les enfants défavorisés	Enfants défavorisés 0-5ans	CSSS Maria-Chapdelaine
Programme Effet Papillon	Développement d'habiletés parentales chez les parents d'enfants en bas âge sous forme d'échanges et de système de marrainage par des familles de soutien	Familles négligentes ou à risque, ayant de jeunes enfants	Centre Jeunesse du SLSJ, point de service de Dolbeau-Mistassini
Groupe J'embarque	Développement d'habiletés parentales pour les parents dont les enfants vivent un placement en centre de réadaptation	Parents d'adolescents vivant un placement	Centre Jeunesse du SLSJ, point de service de Dolbeau-Mistassini
Marrainage d'allaitement	Support et accompagnement aux nouvelles mères afin de mieux exercer ce nouveau rôle ou afin de persévérer dans leur démarche d'allaitement	Nouvelles mamans	Parensemble
Y'APP (Y'a personne de parfait)	Programme de développement des compétences parentales afin d'améliorer leurs attitudes parentales et leurs méthodes éducatives	Jeunes parents	Parensemble
Travail communautaire en support à l'OMH Dolbeau-Mistassini	Support individualisé à la clientèle de l'OMH dans le but de contrer la solitude, la dépression, etc.	Personnes âgées en perte d'autonomie, familles avec enfants ou personnes seules aux prises avec diverses problématiques : consommation à risque, santé mentale, etc.	OMH Dolbeau-Mistassini
Programme de soutien à la représentation de jeunes parents au sein du comité SIPPE	Conditions facilitantes mises en place pour assurer la présence de jeunes parents sur le comité de travail SIPPE	Jeunes parents	Comité SIPPE Allo Transport

DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE (suite1)

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Travail de rue	Ressource disponible le soir et les fins de semaine pour répondre aux besoins et aux urgences des familles	Famille de jeunes en situation de vulnérabilité; toxicomanie, violence, etc.	Toxic-Actions Comité SIPPE
	Dépistage de problématiques et interventions préventives multiples	Jeunes et jeunes adultes	Toxic-Actions
Café-Rencontre	Rencontres informelles ou avec thèmes, entre parents	Jeunes parents	Parensemble
Services pour hommes	Aide aux hommes ayant des comportements violents ou impulsifs : rencontres individuelles, thérapie de groupe etc.	Hommes de 18 ans et plus	Le Cran d'arrêt
Raccroche	Programme adapté pour soutenir la réinsertion à l'emploi afin de diminuer le taux d'abandon	Hommes de 18 ans et plus à l'emploi	Le Cran d'arrêt
Ateliers de stimulation	Ateliers pour favoriser un meilleur lien d'attachement entre le parent et l'enfant	Enfants de 0-2ans et leurs parents	Parensemble Table intersectorielle PSJP Maria-Chapdelaine (SIPPE)
Jumelage	Service de jumelage aux jeunes familles	Jeunes familles	Parensemble Table intersectorielle PSJP Maria-Chapdelaine (SIPPE)
Lieux communs - Loisirs et ateliers spécifiques	Activités et ateliers pour favoriser la création de liens entre les jeunes familles, les organismes du milieu et le réseau de bénévoles pour répondre aux besoins exprimés en matière de loisirs, de contacts sociaux et de croissance personnelle	Jeunes familles vivant en contexte de vulnérabilité ou d'extrême pauvreté	Parensemble Table intersectorielle PSJP Maria-Chapdelaine (SIPPE)
Les ateliers : L'aventure 0-2 ans et L'aventure 2 à 5 ans	Programme de développement global pour les enfants et leurs parents qui désirent améliorer leurs compétences parentales	Enfants de 0-5 ans et leurs parents	Parensemble
Programme d'intervention de crise et de suivi intensif dans le milieu	Ensemble d'interventions psychosociales et de réadaptation intensives visant à résoudre une crise, à éviter le retrait d'un jeune de son milieu familial et à mobiliser rapidement la famille afin de rééquilibrer sa situation	Les jeunes et leur famille vivant une situation de crise, particulièrement ceux qui présentent des problèmes de comportement	CSSS Maria-Chapdelaine Centre Jeunesse du SLSJ, point de service de Dolbeau-Mistassini
Soutien à la responsabilisation et à l'engagement global	Sensibilisation et encouragement à l'engagement dans la communauté		Comité de pastorale sociale Maria-Chapdelaine
Attention! L'exploitation financière due aux liens affectifs intergénérationnels	Projet de prévention à l'exploitation financière	Aînés	Service budgétaire et communautaire de la MRC Maria-Chapdelaine

DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE (suite 2)

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Soutien à des activités de socialisation	Paiement d'un camp de jour d'été Inscription gratuite d'un jeune à une activité ou un sport Achat de matériel, d'équipements et de fournitures pour la pratique d'un sport ou la réalisation d'une activité	Jeunes provenant de milieux défavorisés <u>Sur référence seulement de certains partenaires</u>	Gestion Arpidôme via le Fonds d'aide de Gestion Arpidôme et la Fondation Canadian Tire
Activités de socialisation, de formation et de sensibilisation à diverses problématiques des jeunes	Activités de loisirs Activités de prévention et d'information sur des sujets d'intérêts : tabagisme, violence, toxicomanie, vandalisme, etc.	Jeunes 12-17 ans dont plusieurs sont issus de familles démunies ou font face à des problèmes personnels	<u>Maison de jeunes</u> : Le Jouvenceau (Dolbeau et Mistassini), Le Pentagone (Normandin), L'Exode (St-Thomas-Didyme), L'Illusion (Girardville), Maison de jeunes de St-Augustin, le Club des jeunes 12-17 d'Albanel, Projet Jeunesse (St-Ludger-de-Milot)
APAM	Support aux parents d'ados afin de les outiller dans leurs compétences parentales et de les renseigner sur la problématique de la toxicomanie	Parents d'adolescents	Toxic-Actions
Activités maman-enfant	Rencontre hebdomadaire d'information, d'échange, de bricolage, de lecture et de jeux éducatifs	Parents et enfants	Comité Coup de main de Girardville
Survivre dans la jungle de la consommation	Projet de prévention à la surconsommation	Jeunes et adultes	Service budgétaire et communautaire de la MRC Maria-Chapdelaine
	Projet adapté pour le milieu scolaire	Jeunes de 6e année du primaire et du 5e secondaire	Service budgétaire et communautaire de la MRC Maria-Chapdelaine
Planification budgétaire	Consultations, cours de budget, médiation auprès des créanciers, service impôt, aide technique, aide aux personnes analphabètes, prêts sans intérêt	Personnes aux prises avec des difficultés financières	Service budgétaire et communautaire de la MRC Maria-Chapdelaine
Café-Rencontre	Rencontres informelles ou avec thèmes, entre parents	Jeunes parents	Parensemble
Services pour hommes	Aide aux hommes ayant des comportements violents ou impulsifs : rencontres individuelles, thérapie de groupe, etc.	Hommes de 18 ans et plus	Le Cran d'arrêt
Raccroche	Programme adapté pour soutenir la réinsertion à l'emploi afin de diminuer le taux d'abandon	Hommes de 18 ans et plus à l'emploi	Le Cran d'arrêt

DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE (suite 3)

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Amélioration des conditions de vie des femmes	Accueil, support, suivi individuel et référencement Activités éducatives et rencontres thématiques Promotion et défense des droits des femmes	Femmes entre 25-65 ans majoritairement, responsables de famille à faible revenu et vivant de l'aide sociale	Centre de femmes du Pays Maria-Chapdelaine
Programmes de jumelage pour les jeunes	Programmes de jumelage permettant aux jeunes d'évoluer à travers une relation privilégiée qui leur permet d'acquérir les habiletés nécessaires à la réussite scolaire, personnelle et sociale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jumelage avec un adulte ou un couple ▪ Jumelage de groupe Lire et grandir (enfants du primaire) ▪ Mentorat à l'école (jumelage d'un jeune du primaire avec un bénévole du secondaire ou un adulte) 	Jeunes privés d'un modèle adulte significatif	Grands frères, Grandes sœurs Lac St-Jean Nord
Soutien et entraide aux personnes ayant vécu une rupture d'union et aux familles recomposées	Gamme de services offerts dans le but de favoriser l'épanouissement personnel, l'autonomie et une amélioration des conditions de vie : cours et formation, aide personnalisée, référencement, services de supervision des droits d'accès, activités récréatives etc.	Personnes en rupture d'union, familles monoparentales et recomposées	La Relance
Services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale aux jeunes	Services spécialisés d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale	Jeunes présentant des difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial et jeunes de moins de 18 ans aux prises avec des problèmes d'alcoolisme ou d'autres toxico-manes	Centre Jeunesse du SLSJ, point de service de Dolbeau-Mistassini
Aide aux femmes victimes de violence conjugale	Gamme de services pour venir en aide aux femmes et à leurs enfants et éliminer la violence conjugale : aide et hébergement, intervention structurée (femmes et enfants), information, référencement, écoute téléphonique, suivis, consultations externes, etc.	Femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants	Halte Secours
Service d'entraide pour hommes	Groupe d'entraide et rencontre individuelle pour briser l'isolement, partager, obtenir du support dans une démarche de mieux-être et développer de nouvelles compétences	Hommes de 18 ans et plus vivant une situation difficile	Trajectoires

DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE (suite 4)

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Sécurité alimentaire	Cuisines collectives de type traditionnel	Personnes ayant de la difficulté à se nourrir convenablement	La Relance (Comité local en sécurité alimentaire) La Main du samaritain inc.
	Cuisines collectives de type famille souche	Familles souches : membres d'une même famille intergénérationnelle vivant en contexte d'extrême pauvreté	La Relance (Comité local en sécurité alimentaire)
	Ateliers de cuisines pour hommes	Hommes vivant seuls ou avec de jeunes enfants ou ayant une maladie chronique	La Relance (Comité local en sécurité alimentaire) Comité de pastorale Mistassini/Ste-Élisabeth/Ste-Marguerite
	Cours de cuisine	Population en général	La Relance (Comité local en sécurité alimentaire)
	Banques alimentaires	Personnes seules ou familles démunies, prestataires d'aide sociale Familles vivant en contexte de vulnérabilité ou d'extrême pauvreté	Hô-Prochain et ARDU Centre d'action bénévole En collaboration avec Moisson Saguenay
	Dépannage alimentaire	Personnes ayant de la difficulté à se nourrir convenablement issues de la clientèle de l'organisme l'Arrimage	L'Arrimage en collaboration avec Moisson Saguenay
		Personnes ayant de la difficulté à se nourrir convenablement	La Relance (Comité local en sécurité alimentaire) La Main du Samaritain inc.
	Soupe populaire (aide alimentaire et cuisine collective animée par des bénévoles)	Personnes ayant de la difficulté à se nourrir convenablement	Soupe populaire de chez-nous
	Club de petits déjeuners	Enfants du primaire	École Notre-Dame-des-Anges
Popotes roulantes	Personnes malades ou âgées (évaluation de la clientèle par les intervenants en maintien à domicile)	CSSS Maria-Chapdelaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dolbeau-Mistassini ▪ Normandin ▪ Albanel (entente spécifique avec restaurateurs) 	

DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE (suite 5)

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Habitations à loyer modique (HLM)	Logements subventionnés permettant au locataire de payer un loyer correspondant à 25% des revenus totaux du ménage, incluant les coûts de chauffage	Ménage à faible revenu	Office municipal d'habitation dans chaque municipalité du territoire
Aide au logement	Soutien communautaire en logement à la clientèle	Clientèle du Centre de santé l'Arrimage	Centre de santé l'Arrimage
Aide à domicile	Services d'aide aux personnes en difficulté afin de les maintenir dans un environnement sain, à des coûts adaptés à leur situation	Personnes âgées de 65 ans et plus et personnes ayant des difficultés physiques ou cognitives	Multi-Services Albanel CSSS Maria-Chapdelaine
Soutien financier d'urgence	Prêts accordés en situation d'urgence	Personnes seules ou familles démunies, prestataires d'aide sociale	Hô-Prochain et ARDU
Fonds de dépannage et comité d'interventions rapides (service d'urgence)	Aide ponctuelle pour des besoins de base	Familles vivant en contexte de vulnérabilité ou d'extrême pauvreté	Paresemble Table intersectorielle PSJP Maria-Chapdelaine (SIPPE)
Comptoirs vestimentaires (Habillement et services divers)	Vente de vêtements usagés et d'articles de tous genres	Personnes démunies de tous âges	Pastorale, St-Vincent de Paul et équipe de bénévoles Dans les 13 municipalités du territoire
	Vente de vêtements pour enfants	Enfants de 0-5 ans	Hô-Prochain et ARDU
	Aide vestimentaire aux enfants sous forme de dons d'argent	Enfants de 0-10 ans	Comité de pastorale En collaboration avec Mode Choc
	Échange tout : vêtements et articles de tous genres (gratuit)	Enfants	Paresemble
Aide à l'ameublement	Vente de mobiliers à prix modiques	Personnes seules ou familles démunies, prestataires d'aide sociale	Hô-Prochain et ARDU
Transport collectif rural	Transport collectif rural à prix abordable	Personnes qui ont des besoins de transport Personnes qui désirent offrir du transport (covoiturage)	Allo Transport

DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE (suite 6)

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Transport à des fins spécifiques	Transport de clientèles particulières dans le cadre de projets et de services bien définis (services médicaux, ateliers de stimulation de la clientèle de Parensemble, répit gardiennage) Projet expérimental de concert avec SIPPE et Parensemble	Parents de jeunes enfants de 0-5ans	Allo Transport Table intersectorielle PSJP Maria-Chapdelaine (SIPPE)
	Projet expérimental avec le Centre d'éducation des adultes	Personnes inscrites au cours d'ébénisterie	Allo Transport Éducation des adultes
	Service de transport pour les soins de santé en priorité	Personnes âgées et clientèle démunie à domicile	CSSS Maria-Chapdelaine Organismes bénévoles de soutien à domicile dans les 13 municipalités du territoire
Répit-gardiennage	Service de gardiennage entre les parents supporté par une intervenante	Parents de jeunes enfants vivant en contexte de vulnérabilité ou d'extrême pauvreté	Parensemble Table intersectorielle PSJP Maria-Chapdelaine (SIPPE)
Service de garde pour les enfants défavorisés	5% des places sont réservées dans les CPE pour les enfants défavorisés	Enfants défavorisés 0-5ans	CSSS Maria-Chapdelaine

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Programmes/ activités	Description	Clientèle	Promoteur
Fonds d'aide au développement du milieu	Aide monétaire accordée à différents types de projets dont certains sont destinés à des clientèles démunies	Toute clientèle, selon la nature des projets	Caisses Desjardins
Participation active au mieux-être de la communauté	Distribution de paniers d'épicerie, achat de lunettes ou de produits de santé, etc. Note : une œuvre majeure est retenue chaque année	Clientèle avec des problèmes de santé Priorité est accordée aux enfants et aux familles	Club Lions de Dolbeau-Mistassini
	Soutien à différents projets du milieu, selon les priorités retenues par le comité Note : une œuvre majeure est retenue chaque année	Toute clientèle	Club Rotary de Dolbeau-Mistassini

1.4 LES PROBLÉMATIQUES SUR LESQUELLES IL CONVIENT D'INTERVENIR DE FAÇON COMPLÉMENTAIRE ET PRIORITAIRE

Le portrait socio-économique met en lumière un appauvrissement croissant sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine. La consultation, pour sa part, révèle une hausse des demandes d'aide, d'accompagnement et de soutien auprès des divers organismes communautaires. Elle met aussi en évidence la complexité des cas et une plus grande lourdeur des problématiques ce qui nécessite un accompagnement et des suivis plus intenses et la mise en place de nombreux filets de sécurité en raison de la plus grande vulnérabilité de la clientèle et d'une misère accrue au plan social et culturel. À la lumière des statistiques disponibles, d'une documentation pertinente sur le sujet et des propos recueillis lors des rencontres individuelles et des groupes de discussion, voici les constats et les grandes orientations qui serviront de points d'ancrage à l'élaboration du plan d'action local :

1. L'appauvrissement de la collectivité

Les indicateurs le démontrent, la MRC se dévitalise et sa position relative dans l'ensemble régional et provincial évolue négativement. La problématique actuelle (crise forestière) va se traduire par des pressions supplémentaires et le nombre de personnes en situation de vulnérabilité augmentera. Tendre vers une MRC sans pauvreté est l'une des stratégies les plus efficaces pour relever les défis qui se posent à nous en matière de pénurie de main-d'œuvre et de coûts liés à la santé et à l'éducation :

Pénurie de main-d'œuvre

- Selon l'Institut de la statistique du Québec, la région du SLSJ connaîtra la plus grande perte de population de tout le Québec, en nombre absolu, d'ici 2031. Les jeunes de 0-19 ans passeront de 61 000 à 46 200 dans 22 ans. Le groupe des 20-64 ans subira une baisse considérable passant de 172 800 à 124 500. ¹
- La région devra, pour la période 2007-2011, combler quelque 20 000 postes dont 18 000 uniquement en remplacement. ²
- Sur le territoire de la MRC Maria-Chapdelaine, 34 % de la population de 15 ans et plus est sans diplôme d'études secondaires comparativement à 25 % pour l'ensemble du Québec alors qu'on estime que pas moins de 980 emplois devraient se retrouver vacants au cours des prochaines années et ce, en dépit de la crise forestière et économique. ³

Coûts de la santé

- Sur le plan national, 20% des coûts des services de santé sont attribuables à la pauvreté et aux inégalités de santé qui en découlent. Cela représente près de six milliards de dollars par année. ⁴
- Au-delà des chiffres, on rapporte également que nos enfants issus de milieux défavorisés présentent des risques d'hospitalisation plus élevés et affichent un taux d'espérance de vie à la naissance inférieur de plus de dix ans aux enfants provenant de milieux mieux nantis. Il est mentionné, de plus, que les taux de signalements d'enfants victimes de négligence sont plus de dix fois supérieurs dans les milieux défavorisés. ⁵

Coûts de l'éducation

- En éducation, le coût d'un décrocheur est évalué à 500 000 dollars d'après les estimations de l'économiste Pierre Fortin ⁶.

¹ Le Quotidien, édition du 16 juillet 2009, p.24

² Le Point, édition du 15 avril 2009, le séminaire SEMO en emploi stimule les troupes, p.15

³ Institut de la statistique du Québec, 2006; Le Point, édition du 15 avril 2009, Le séminaire SEMO en emploi stimule les troupes, p.15

⁴ Troisième avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, p.45

⁵ Plan stratégique de recherche et de transfert de connaissances pour lutter contre la pauvreté, Conseil de la science et de la technologie, Perspectives STS, 2007

⁶ Troisième avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, p.45

On ne peut rester insensibles à ces exemples et statistiques qui illustrent bien l'acuité de la problématique et l'importance des coûts sociaux et économiques que la pauvreté génère. Nous savons tous qu'il est plus avantageux et rentable de prévenir et de réduire la pauvreté que de remédier à ses conséquences. Peut-être parce que le phénomène est complexe et multidimensionnel, peut-être aussi parce qu'il est difficile de chiffrer la pauvreté en termes de pertes et d'handicaps pour une collectivité, nous avons comme premier réflexe de reléguer les problématiques qu'elle induit dans la cour des organisations et des institutions qui sont censées s'en occuper alors que le défi est collectif et interpelle tous les acteurs clés à la mobilisation.

Les valeurs sociales dominantes basées sur l'individualisme, le moindre effort et la cupidité créent des pressions sur l'ensemble de la population et particulièrement les démunis pour qu'ils se joignent au mouvement. Cela se traduit par des impacts sur la structure familiale, l'endettement, la motivation des jeunes, etc. Il faut développer de nouvelles façons de faire qui soient novatrices et contribuent à l'enrichissement collectif.

Quelles que soient les actions initiées dans le présent plan, notre plus grand défi sera d'asseoir la communauté ensemble pour s'approprier collectivement la problématique et unir nos forces. Beaucoup d'efforts devront être consentis à la sensibilisation, à l'information et au partage des enjeux dans un premier temps. Toutefois, si le passé est garant de l'avenir, nous disposons des meilleurs atouts pour y parvenir. La force du milieu, son dynamisme et sa capacité de prise en charge sont exemplaires. Les initiatives de solidarité et d'entraide sont nombreuses et la mobilisation de la population autour de grandes corvées et de levées de fonds sont citées en exemple au-delà de nos frontières.

Faire vivre le plan d'action, c'est du moins notre ferme conviction, passe d'abord par une vision commune de la problématique, un projet partagé et une volonté affirmée de changer les choses.

2. Le déni des droits humains fondamentaux : les besoins de base non satisfaits

L'insécurité alimentaire, l'impossibilité de se déplacer pour la formation ou le travail, habiter un logement insalubre sont encore le lot de plusieurs personnes. Comment développer des projets d'avenir quand le quotidien est accaparé par la satisfaction de ces besoins.

Continuer à dispenser les services d'aide liés aux besoins essentiels est indispensable. En complémentarité au travail effectué par les différents organismes d'aide nous proposons, dans le présent plan, des pistes d'action susceptibles d'accroître la portée de certaines interventions ou d'améliorer les services existants.

Alimentation

L'insécurité alimentaire est liée surtout à l'extrême pauvreté, une condition éthiquement et moralement inacceptable dans nos sociétés d'opulence. Les cuisines collectives mises sur pied un peu partout sur le territoire de la MRC Maria-Chapdelaine permettent de réaliser de « petites victoires » qu'il est possible, de notre point de vue, de rendre encore plus éclatantes si nous les utilisons comme porte d'entrée ou comme base d'appui à la mise en place de projets structurants.

Il importe de rappeler que l'une des plus grandes difficultés rencontrées par les praticiens dans le cadre de leurs interventions est de rejoindre la clientèle et de susciter leur volonté de changement. Nous croyons que les cuisines collectives offrent de belles fenêtres pour s'introduire auprès d'eux, capter leur intérêt, les motiver. Par ailleurs, un projet pilote de jardins communautaires par et pour les participants des cuisines collectives nous semblent particulièrement prometteur. (Voir détails du projet 1 en annexe 4)

Transport

L'absence d'un transport en commun sur le territoire de Dolbeau-Mistassini est une entrave majeure à la formation, à l'insertion à l'emploi, à la socialisation des enfants et au déplacement des clientèles démunies pour l'obtention de services essentiels. Cette problématique est déjà bien connue des instances décisionnelles concernées.

Dans le présent plan, nous nous concentrons sur certaines actions qu'il serait impératif de prioriser à court terme pour d'une part, couvrir les déplacements entre les secteurs de Dolbeau et de Mistassini et d'autre part, optimiser les services du transport collectif rural Allo Transport.

Logement

Les gens en situation de pauvreté n'apprécient guère d'être regroupés dans des habitations à loyer modique qui laissent peu de confidentialité sur leur situation financière. Une plus grande proportion de logements privés pourrait devenir des logements subventionnés par l'État. Bien qu'il y ait bon nombre de logements peu onéreux sur le territoire, ces logements correspondent-ils aux besoins des personnes en situation de pauvreté ? Il faudra être en mesure de répondre à cette question fondamentale et de faire des recommandations appropriées aux instances concernées.

D'autre part, bien qu'il existe des ressources intermédiaires en habitation pour les femmes, il n'existe pas d'équivalence pour les hommes en situation de pauvreté.

Garderie

Les listes d'attentes dans les garderies subventionnées sont en hausse et les parents démunis ne peuvent accéder de façon prioritaire à ces services. Il faut évaluer si le pourcentage de places réservées pour des personnes en situation de pauvreté est réaliste et adapter l'offre en fonction des besoins réels.

3. Les préjugés

La pauvreté touche de près ou de loin beaucoup plus de personnes qu'on ne le croit. Elle est de type chronique, permanent, transitoire ou intermittent selon les événements personnels qui surviennent et les facteurs structurels du moment tel que les fermetures d'entreprises, le ralentissement économique, les politiques fiscales et de transferts, etc. Bien qu'elle affecte un plus grand nombre de ménages à faible revenu, la pauvreté est encore de nos jours un sujet tabou, ignoré, incompris et ficelé d'idées préconçues. La faim est reléguée aux pays du Tiers-Monde alors qu'elle sillonne nos rues, nos quartiers, nos écoles, nos municipalités. On sait qu'il existe des clubs de petits déjeuners et des soupes populaires, signes d'un appauvrissement de nos collectivités. Malgré cela, les préjugés ont encore beaucoup d'emprise et d'influence sur nos façons d'être et de penser. Les préjugés du genre « les BS ne font rien pour s'en sortir » ou « aider davantage les personnes pauvres nuit à leur motivation pour s'aider elles-mêmes » ont la vie longue et résistent au temps.

Par le biais de campagnes de sensibilisation, il est possible de faire un bout de chemin pour combattre les préjugés et promouvoir certaines de nos valeurs fondamentales. Nous croyons aussi qu'à cela doit s'ajouter des actions concrètes et des projets intégrateurs qui font la démonstration, aux yeux de tous, que les personnes pauvres peuvent s'en sortir pourvu qu'on leur fournisse le bon coffre à outils pour « se restaurer », développer leurs habiletés et acquérir les connaissances dont elles ont besoin pour transiter progressivement vers une insertion sociale et économique. Les petites victoires comme les grandes réussites portées à la connaissance de la population sont des ingrédients efficaces pour attester de l'efficacité de certains services, projets ou mesures et pour venir à bout, au fil du temps, des préjugés.

4. L'efficience des opérations sur le terrain

Lors des consultations, on a abondamment parlé de l'insuffisance financière des organismes communautaires qui doivent constamment faire la preuve du bien-fondé de leurs actions pour pouvoir espérer un renouvellement de leur financement. En dressant les actions existantes sur le territoire, force est de constater que ce n'est pas nécessairement le manque de financement pour le maintien des organismes, mais bien la multiplicité des organismes qui vient diluer les fonds dédiés à soutenir les actions de lutte à la pauvreté. D'une part, il est difficile pour la personne en situation de pauvreté de se retrouver dans cette abondance de ressources et d'autre part, nous croyons qu'il est possible de faire plus en réduisant les frais de fonctionnement de ces mêmes organismes. Dans le présent plan d'action, nous croyons que nous devons envisager le regroupement d'organismes communautaires sous un même toit avec un partage des frais de fonctionnement (loyer, télécommunications, secrétariat, comptabilité, équipement, etc.) afin de maximiser l'efficience de ces organismes dans le milieu.

Par ailleurs, sur le territoire de la MRC Maria-Chapdelaine, il existe de nombreuses tables de travail et beaucoup de concertation. Du travail reste cependant à faire car un consensus se dégage sur la nécessité de mieux connaître les services existants et d'améliorer les relations entre les grands réseaux et les organismes communautaires. Il est question de travail en silo, de méconnaissance du travail des uns et des autres, de lourdeur des procédures administratives et de difficultés d'accès aux grands réseaux publics venant ainsi diminuer l'efficacité des interventions sur le terrain.

Dans le cadre du présent mandat, nous proposons des activités et des outils qui viendront soutenir le partage d'informations, le référencement et les échanges entre les acteurs du secteur public et communautaire, car il y a place, de notre point de vue, au renforcement des liens entre les personnes et les organisations, à une meilleure connaissance des ressources et de leur expertise particulière, à de meilleurs arrimages et à une plus grande capacité de faire travailler ensemble divers secteurs sur des projets communs. La mise en place d'une politique de développement social peut s'avérer une avenue intéressante pour arriver à une meilleure efficience des actions sur la clientèle cible.

Les différentes problématiques soulevées en matière de confidentialité, de délai d'intervention et de flexibilité dans l'application des normes gouvernementales doivent aussi faire l'objet d'un examen plus approfondi entre les acteurs concernés. Il est peut-être possible, à l'échelle locale, d'envisager de nouvelles manières de faire pour alléger certaines procédures, établir des corridors de services et remédier à certaines pratiques lourdes de conséquences pour les personnes vulnérables en démarche de réinsertion sociale et économique. Certaines solutions sont parfois à portée de main, mais « à trop regarder l'arbre on ne voit plus la forêt ».

5. L'analphabétisme, la sous-scolarisation et la baisse des compétences

L'analphabétisme d'une partie importante de la population constitue un frein au développement social et économique de toute la collectivité. Il engendre la pauvreté et l'exclusion d'un segment important de la population. Une personne analphabète ne peut s'intégrer à notre société d'information et utiliser les nouvelles technologies qui en découlent. Encore moins entreprendre un processus de formation. L'alphabetisation doit donc constituer une priorité.

On remarque que le taux de décrochage scolaire chez les jeunes en général et les garçons en particulier augmente sensiblement. ***Les jeunes sont en mal d'avenir.*** De plus, de façon générale, des parents peu scolarisés vont transmettre les mêmes caractéristiques à leurs enfants. Finalement, les coûts sociaux associés à la sous-scolarisation sont énormes au niveau de la santé, de l'éducation, de la justice.

Le lien entre le niveau de scolarité et la situation financière est documenté par une littérature abondante qui prouve, hors de tout doute, que de miser sur l'éducation pour contrer la pauvreté s'avère un axe d'intervention essentiel. Plusieurs mesures peuvent permettre un meilleur taux de scolarisation dans la MRC de Maria-Chapdelaine. Nous avons retenu un certain nombre d'actions qui pourraient améliorer l'intégration des gens démunis.

Dans un premier temps, le milieu scolaire peut s'avérer un milieu hostile pour des jeunes en situation de pauvreté. À titre d'exemple, bon nombre de familles modestes s'endettent pour satisfaire les demandes vestimentaires de leurs enfants afin qu'ils ne se sentent pas rejetés par leurs camarades de classe. Voilà pourquoi nous préconisons d'évaluer la pertinence d'un retour de l'uniforme en milieu scolaire.

Dans un deuxième temps, le programme FECRE (famille-élève-communauté, réussir ensemble) implanté au Québec dans 24 écoles de milieu défavorisé relevant de 12 commissions scolaires différentes s'avère un programme qui nous semble approprié pour notre milieu. Son but est de mobiliser l'ensemble des acteurs de la communauté (parents, enseignants, personnel scolaire, intervenants, des organismes sociaux et médicaux, des municipalités, des chambres de commerce, des services de garde, etc.) afin de développer des synergies favorisant la réussite scolaire des enfants de milieux défavorisés.² Le projet pilote FECRE se terminera par le dépôt d'une étude évaluative du programme qui sera déposée en octobre 2009. Considérant qu'il y a 7 écoles de la MRC de Maria-Chapdelaine qui ont un rang décile de plus de 8 selon l'indice de milieu socio-économique, nous pensons qu'un projet pilote de ce type devrait être implanté dans les écoles les plus défavorisées de notre territoire suite aux recommandations de bonification de l'étude évaluative. (Voir détails du projet 2 en annexe 5)

En dernier lieu, nous devons aussi nous pencher sur les programmes de formation et d'intégration à l'emploi qui permettront aux personnes démunies de véritablement se sortir de la pauvreté. Nous préconisons notamment, une évaluation des mesures de soutien à l'intégration à l'emploi, la mise en place d'un système d'apprenti et de compagnonnage dans les entreprises en pénurie de main-d'œuvre, un programme de mentorat et des mesures de suivi et d'accompagnement des personnes intégrées via les programmes de formation et d'intégration à l'emploi.

D'autre part, si l'on tient compte de la structure économique du territoire qui est axée principalement sur les métiers de la forêt, on remarque que plusieurs champs d'expertise n'offrent aucune possibilité d'emploi pour les nouveaux diplômés. Ces jeunes ne reviennent donc pas en région ce qui contribue à une baisse graduelle des compétences dans la MRC de Maria-Chapdelaine.

6. Le manque de communication à tous les niveaux d'intervention

Il nous a été permis de constater que la transmission de l'information, quel que soit le niveau d'intervention, comporte de nombreuses lacunes. On remarque que les services sont méconnus, que le mécanisme de transmission de l'information entre les intervenants est déficient, que l'information ne parvient pas nécessairement aux usagers potentiels. D'autre part, bien que le phénomène de la pauvreté soit reconnu comme étant inacceptable dans la société d'aujourd'hui, il semble que la lutte contre pauvreté ne fasse pas l'objet des priorités reconnues par la communauté politique et les gens d'affaires.

Nous préconisons de sensibiliser et de mobiliser les acteurs socio-économiques et politiques de même que l'ensemble de la collectivité à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par différents moyens. Nous préconisons par exemple la mise en place d'une charte antipauvreté qui permettrait de créer un groupe de gens d'affaires prêts à participer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en offrant gracieusement certains biens et services. Nous envisageons également de valoriser les expériences et parcours significatifs des personnes qui ont réussi à se sortir de la pauvreté.

² Université de Mons-Hainaut, Faculté des sciences psychopédagogiques. 6 février 2007. Intervention socio-éducative en milieu vulnérable: « Le projet Famille-École-Communauté, réussir ensemble » Bernard Terrisse, GREASS, DEFS. Université du Québec à Montréal. Étude évaluative du programme FECRE est attendue en octobre 2009.

II- MOYENS À METTRE EN PLACE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

Les moyens à mettre en place pour lutter contre la pauvreté dans la MRC de Maria-Chapdelaine ont été élaborés à partir des 25 objectifs répondant aux 4 grandes orientations stratégiques de notre Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2010-2012. Ces orientations stratégiques que sont les communications, le partenariat, la mobilisation des ressources et l'innovation viennent répondre aux problématiques sur lesquelles nous avons convenu d'intervenir de façon prioritaire et complémentaire.

PLAN D'ACTION DE LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION SOCIALE

<u>Vision:</u>	Une collectivité heureuse et prospère
<u>Mission:</u>	Mobiliser les acteurs et travailler selon l'approche territoriale intégrée à diminuer de façon significative la pauvreté dans la MRC.
<u>Force dominante:</u>	Dynamisme et capacité mobilisatrice du milieu
<u>Faiblesses:</u>	Le peu d'emprise sur les grandes décisions, les valeurs dominantes de la société
<u>Interventions:</u>	Les communications, le partenariat, la mobilisation des ressources et l'innovation.
<u>Approche:</u>	Miser sur l'autonomie de la personne par des approches qui favorisent la responsabilisation et l'apprentissage. Inclure des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans les différentes instances de concertation

Plan d'action de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine 2010-2012

Axes d'intervention du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	Problématiques sur lesquelles il convient d'intervenir de façon complémentaire et prioritaire	Orientations stratégiques du Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de la MRC de Maria-Chapdelaine		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer le bien-être des personnes en situation de pauvreté; 2. Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale; 3. Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société; 4. Assurer la cohérence et la constance de l'action. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'appauvrissement de la collectivité; 2. Le déni des droits humains fondamentaux; les besoins de base non satisfaits; 3. Les préjugés en regard des personnes en situation de pauvreté; 4. L'efficacité des opérations sur le terrain; 5. L'analphabétisme, la sous-scolarisation et la baisse de compétences; 6. Le manque de communication à tous les niveaux d'intervention. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les communications : informer et sensibiliser les acteurs socio-économiques et politiques de même que l'ensemble de la collectivité à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; 2. Le partenariat : favoriser et valoriser la concertation et le partenariat pour une plus grande cohérence dans l'action; 3. La mobilisation des ressources : utiliser efficacement les ressources disponibles en misant sur l'autonomie et la responsabilisation des personnes; 4. L'innovation : développer des approches innovatrices ayant des retombées sur les personnes en situation de pauvreté. 		
1. LES COMMUNICATIONS				
<i>Axe d'intervention</i> Informer et sensibiliser les acteurs socio-économiques et politiques de même que l'ensemble de la collectivité à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Indicateurs de résultats	Partenaires potentiels	Échéancier
1.1 Dégager des sommes d'argent additionnelles pour rendre possible la mise en œuvre du plan d'action local.	Développer une entente de partenariat spécifique à la mise en œuvre du plan d'action local de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans la MRC de Maria-Chapdelaine.	Signature de l'entente de partenariat; Augmentation des sommes dévolues aux actions de lutte à la pauvreté.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère de la santé et des services sociaux ▪ Ministère de la famille et des Aînés ▪ Ministère de la Solidarité sociale ▪ Ministère de l'Éducation ▪ Ministère des transports ▪ Ministère des ressources naturelles ▪ Équipe rurale Québec (groupe de ministères fédéraux) ▪ MRC Maria-Chapdelaine 	Janvier 2010
1.2 Faire connaître le plan d'action local et soutenir sa mise en œuvre.	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication.	Plan de communication 2010-2012	Table locale de concertation de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.	Avril 2010
1.3 Augmenter l'estime de soi des personnes et combattre les préjugés en démontrant qu'il est possible de s'en sortir.	Valoriser les expériences et les parcours significatifs sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. (Plan de communication)	Chronique ou article dans un journal local (8/an), Entrevue à la TVC et autres moyens retenus dans le plan de communication.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervenants auprès des clientèles concernées ▪ Hebdomadaire local 	En continu

1. LES COMMUNICATIONS

Axe d'intervention

Informier et sensibiliser les acteurs socio-économiques et politiques de même que l'ensemble de la collectivité à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (suite 1)

Objectifs	Moyens	Indicateurs de résultats	Partenaires potentiels	Échéancier
1.4 Sensibiliser à la problématique et se donner une vision commune et partagée afin de susciter l'engagement et établir des partenariats.	<p>Définir et promouvoir une chartre anti-pauvreté dans la collectivité – voir annexe 4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue de rencontres par segments de clientèle (plan de communication). <p><u>Axes de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des chiffres révélateurs de notre appauvrissement collectif ▪ Témoignages du milieu ▪ Focus sur les actions du plan d'action local qui interpellent chaque clientèle 	Nombre de signataires de la chartre anti-pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communauté d'affaires (commerçants, employeurs, Desjardins, Chambres de commerce, etc.) ▪ Communauté politique (municipal, provincial, fédéral) ▪ Organismes de développement économique (SADC, CLE, DEC, CLD etc.) Organismes de développement social, culturel et spirituel (Clubs sociaux, Gestion Arpidôme, Pastorale, etc.) 	Janvier 2010
1.5 Combattre les préjugés en démystifiant la pauvreté; Comprendre les impacts de la pauvreté; Développer l'entraide et la solidarité.	Élaborer une campagne de sensibilisation à l'échelle territoriale. (Plan de communication)	Outils utilisés et analyse de la couverture de presse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signataires de l'entente de partenariat ▪ Signataires de la clause anti-pauvreté 	An 1 : mars 2010 An 2 : mars 2011 An 3 : mars 2012

2. LE PARTENARIAT

Axe d'intervention

Favoriser et valoriser la concertation et le partenariat pour une plus grande cohérence dans l'action.

Objectifs	Moyens	Indicateurs de résultats	Partenaires potentiels	Échéancier
2.1 Structurer les instances de mise en œuvre du Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et coordonner les demandes récurrentes de financement des organismes communautaires dans le cadre d'une approche intégrée.	Mettre en place la table locale de concertation de lutte à la pauvreté et le comité des partenaires (Entente de partenariat)	Comité des partenaires Table locale de concertation de la lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communauté politique (municipal, provincial, fédéral) ▪ Organismes de développement économique (SADC, CLE, DEC, CLD etc.) ▪ Organismes de développement social, culturel et spirituel ▪ Personnes en situation de pauvreté 	Janvier 2010

2. LE PARTENARIAT (suite 1)

Axe d'intervention

Favoriser et valoriser la concertation et le partenariat pour une plus grande cohérence dans l'action

Objectifs	Moyens	Indicateurs de résultats	Partenaires potentiels	Échéancier
2.2 Accroître la visibilité des services et développer une meilleure connaissance des ressources disponibles sur le territoire	Créer, mettre à jour et diffuser un bottin des ressources et des services	Mise à jour annuelle d'un répertoire déjà existant ou développement d'un nouvel outil Distribution d'au moins 500 exemplaires auprès des clientèles cibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table de concertation Jeunesse ▪ Agence de santé et des services sociaux ▪ CSSS Maria-Chapdelaine ▪ Table de concertation des organismes communautaires ▪ CS du Pays-des-Bleuets 	En continu
	Réaliser une foire annuelle des services à la communauté pour le grand public.	Taux de participation : nombre de personnes en termes d'assistance et d'exposants	Intervenants des différents secteurs d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé et services sociaux ▪ Éducation ▪ Développement économique, communautaire, social, culturel et spirituel 	An 1 : Octobre 2010 An 2 : Octobre 2011 An 3 : Octobre 2012
2.3 Réduire les contraintes administratives et bureaucratiques.	En comité ad hoc, établir des corridors de services facilitant l'arrimage entre les différents partenaires Envisager des avenues de solutions ayant pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assouplir ou alléger certaines normes et procédures ▪ Améliorer les délais d'intervention ▪ Remédier à la problématique de la confidentialité ▪ Réduire la charge administrative des organismes ▪ Développer une offre de service intégrée 	Mesures d'accompagnement efficaces pour la clientèle et efficaces pour les organisations Les nouvelles mesures mises en place : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entente de services ✓ Formulaire de consentement ✓ Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité des partenaires ▪ Table locale de concertation de lutte à la pauvreté ▪ Emploi-Québec : direction régionale et Centre local d'emploi ▪ SEMO ▪ Centre Jeunesse ▪ TCOC 	Mars 2011
2.4 Réaliser des économies de fonctionnement; Faciliter la concertation et le partenariat.	Réaliser une étude de faisabilité sur le regroupement sous un même toit des organismes communautaires.	Amélioration de la situation financière des organismes Meilleure efficacité dans l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère de la Solidarité sociale ▪ Ministère de la Famille et des aînés ▪ Centre local d'emploi Maria-Chapdelaine ▪ MRC Maria-Chapdelaine 	Hiver 2010 (Étude)
	Réaliser un projet de regroupement d'organismes communautaires sous un même toit.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministères de la Santé et des services sociaux ▪ Ministère de la Familles et des Aînés ▪ TCOC ▪ Chevaliers de Colomb ▪ MRC de Maria-Chapdelaine 	Automne 2012

2. LE PARTENARIAT (suite 2)

Axe d'intervention

Favoriser et valoriser la concertation et le partenariat pour une plus grande cohérence dans l'action

Objectifs	Moyens	Indicateurs de résultats	Partenaires potentiels	Échéancier
2.5 Développer le réseautage, le partage d'information et d'expertise, le référencement et la complémentarité dans l'offre de services.	Réaliser une activité annuelle de promotion et de réseautage pour les intervenants œuvrant auprès des clientèles à faible revenu. <u>Axes de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des grands réseaux : structure, fonctionnement, personnes ressources attirées aux différents programmes, projets, dossiers ▪ Suivi au plan d'action local et reddition de compte ▪ Distribution du répertoire des services et ressources mis à jour 	Taux de participation des intervenants des différents secteurs d'activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervenants des différents secteurs d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ○ Santé et services sociaux ○ Éducation ○ Politique ○ Développement économique ○ Développement communautaire, social, culturel et spirituel ▪ Signataires de l'entente de partenariat ▪ Signataires de la charte anti-pauvreté 	An 1 : Avril 2010 An 2 : Avril 2011 An 3 : Avril 2012
2.6 Doter la MRC de Maria-Chapdelaine d'un service d'urgence pour soutenir les personnes en situation de pauvreté.	Implantation d'un guichet central de référence, d'information, de réseautage et de troc pour soutenir les personnes démunies.	Guichet central fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signataires de la charte anti-pauvreté 	Septembre 2012

3. LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Axe d'intervention

Répondre aux besoins de base des personnes et utiliser efficacement les ressources disponibles en misant sur l'autonomie et la responsabilisation des personnes.

Objectifs	Moyens	Indicateurs de résultats	Partenaires potentiels	Échéancier
3.1 Favoriser l'autonomie alimentaire sur tout le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine; Briser l'isolement des personnes.	Soutenir financièrement les banques alimentaires et le développement des cuisines collectives. Réaliser le projet pilote : Les cuisines collectives comme base d'appui à un projet de sécurité alimentaire durable (Voir les détails en annexe 5)	Taux de participation des clientèles des banques alimentaires et des cuisines collectives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ TCOC ▪ Table de sécurité alimentaire ▪ Centre d'action bénévole ▪ Ho Prochain ▪ CSSS Maria-Chapdelaine 	En continu
3.2 Favoriser l'accessibilité des jeunes familles à la soupe populaire.	Aménager une section pour accueillir les enfants à la soupe populaire de Dolbeau-Mistassini.	L'aménagement d'un lieu spécifique aux jeunes familles à la soupe populaire de Dolbeau-Mistassini	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clubs sociaux ▪ Caisses Desjardins 	Septembre 2010

3. LA MOBILISATION DES RESSOURCES (suite 1)

Axe d'intervention

Répondre aux besoins de base des personnes et utiliser efficacement les ressources disponibles en misant sur l'autonomie et la responsabilisation des personnes.

Objectifs	Moyens	Indicateurs de résultats	Partenaires potentiels	Échéancier
3.3 Répondre aux besoins de base des personnes en matière de transport et favoriser les déplacements pour la formation, le travail et pour l'obtention de services de premières nécessités.	<p>Mettre sur pied un transport collectif à faible coût pour couvrir les déplacements entre les secteurs de Dolbeau et de Mistassini.</p> <p>Faire connaître davantage les services du transport collectif rural Allo Transport;</p> <p>Développer des ententes de services avec les organismes communautaires dans le cadre d'activités spécifiques pour leur clientèle;</p> <p>Sensibiliser les gens au covoiturage.</p>	<p>La mise sur pied d'un système de transport entre les secteurs de Dolbeau et de Mistassini</p> <p>Le nombre d'ententes de services développées annuellement.</p> <p>Le taux d'augmentation des usagers d'Allo <i>Transport</i>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère des Transports ▪ Ville de Dolbeau-Mistassini ▪ Organismes de dév. économique ▪ Promoteurs collectifs et privés ▪ C.S. du Payas-des-Bleuets ▪ Le réseau des organismes communautaires ▪ Le réseau public ▪ Médias locaux ▪ Allo Transport 	Septembre 2010
3.4 Diminuer l'analphabétisme et augmenter la scolarisation des personnes	<p>Faire connaître davantage les services d'alphabétisation;</p> <p>Développer un système de référencement des personnes qui sont sous-scolarisées afin de les intégrer aux services existants.</p>	Le nombre de personnes référées dans les services scolaires (Parcours et Centre d'alphabétisation)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CSSS Maria-Chapdelaine ▪ C.S. du Pays-des-Bleuets ▪ Centre local d'emploi ▪ Centre d'alphabétisation ▪ Table de sécurité alimentaire ▪ Service budgétaire 	En continu
3.5 S'assurer que tous les ménages de la collectivité disposent d'un logement convenable et atténuer le phénomène de "ghettoïsation" des HLM.	Rendre disponible un plus grand nombre de logements subventionnés et de ressources alternatives en habitation pour les personnes dans le besoin.	Atteinte d'un nombre suffisant de logements sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société d'Habitation du Québec ▪ OMH 	2012
3.6 Faciliter l'accès au marché du travail ou dans des programmes de formation aux personnes vulnérables en offrant des services de garde adéquats.	Augmenter les places subventionnées en garderie pour les personnes en situation de pauvreté.	Élimination des listes d'attente pour des places subventionnées en garderie pour les personnes en contexte de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CPE ▪ CSSS Maria-Chapdelaine ▪ Ministère de la Famille et des Aînés 	2010
3.7 Réduire les inégalités sociales et favoriser l'intégration sociale.	<p>Réaliser le projet pilote : La scolarisation comme fer lance, les enfants comme priorité. (Voir les détails en annexe 6)</p> <p>Sensibiliser les conseils d'établissements aux avantages du port de l'uniforme dans les écoles primaires et secondaires, dans le contexte de ce plan d'action.</p>	<p>Réalisation du projet pilote</p> <p>Retour du port de l'uniforme dans les écoles primaires et secondaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseils d'établissement des écoles de la CS du Pays-des-Bleuets ▪ Organismes donateurs 	Septembre 2011

3. LA MOBILISATION DES RESSOURCES (suite 2)

Axe d'intervention

Répondre aux besoins de base des personnes et utiliser efficacement les ressources disponibles en misant sur l'autonomie et la responsabilisation des personnes.

Objectifs	Moyens	Indicateurs de résultats	Partenaires potentiels	Échéancier
3.8 Adapter les mesures d'aide et les programmes de formation aux capacités des individus.	Remettre sur pied de la Table de formation et de développement de main-d'œuvre; Mettre en place des mesures pour évaluer la progression des individus dans un travail donné et pour ajuster les soutiens financiers aux entreprises en conséquence; Mettre en place un système d'apprenti et de compagnonnage.	Programmes de formation adaptés aux clientèles Bonification du soutien aux entreprises Programme de compagnonnage Etc.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CS du Pays-des-Bleuets ▪ CLD et SADC Maria-Chapdelaine ▪ CLE Maria-Chapdelaine ▪ Cégep de St-Félicien ▪ Carrefour Jeunesse Emploi ▪ MRC Maria-Chapdelaine ▪ SEMO 	Printemps 2010

4. L'INNOVATION

Axe d'intervention

Développer des approches innovatrices ayant des retombées sur les personnes en situation de pauvreté.

Objectifs	Moyens	Indicateurs de résultats	Partenaires potentiels	Échéancier
4.1 Se donner un cadre de référence et d'intervention de manière à améliorer et renforcer les conditions favorisant le plein développement des potentiels des citoyens et des communautés.	Développer une politique de développement social pour le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine	Adoption d'une Politique de développement social par la MRC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC ▪ Commission de développement social de la CRÉ ▪ Expertise de Saguenay, Trois-Rivières, etc. 	2011
4.2 Favoriser l'autonomie alimentaire des personnes.	Développer des jardins communautaires en complément aux cuisines collectives – Voir projet en annexe 4	Implantation du service de jardins communautaires à partir des cuisines collectives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table de sécurité alimentaire ▪ TCOC ▪ Jardins de la Trappe ▪ CSSS Maria-Chapdelaine ▪ Centre d'Action bénévole ▪ Ho Prochain 	En continu
4.3 Bonifier et étendre graduellement un programme favorisant la réussite des jeunes selon une approche systémique dans les écoles ayant un indice de pauvreté élevé dans la MRC.	Implanter graduellement un projet pilote communautaire venant en aide aux parents et enfants dans les écoles primaires et secondaires de la MRC – Voir projet en annexe 5	Implantation graduelle du projet pilote dans les 7 écoles ayant un rang décile supérieur à 8 dans la MRC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ C.S. du Pays-des-Bleuets ▪ Ministère de l'Éducation, du Sport et des Loisirs ▪ Centre d'alphabétisation ▪ Partenaires de la charte anti-pauvreté 	Septembre 2010 Septembre 2011 Septembre 2012
4.4 Favoriser la création d'entreprises d'économie sociale répondant aux besoins de base des personnes en situation de pauvreté (logement, nourriture, transport, etc.)	Soutenir des initiatives de personnes démunies se regroupant pour offrir des services à la communauté (Ex. : Service de transport collectif, friperie, décapage, peinture, transformation alimentaire, etc.)	Création de nouvelles entreprises de services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CLD et SADC Maria-Chapdelaine ▪ CSSS Maria-Chapdelaine ▪ Coopérative de développement régional ▪ MAMROT 	En continu

4. L'INNOVATION (suite 1)

Axe d'intervention

Développer des approches innovatrices ayant des retombées sur les personnes en situation de pauvreté.

Objectifs	Moyens	Indicateurs de résultats	Partenaires potentiels	Échéancier
4.5 Réduire l'endettement des personnes démunies et leur donner une marge de manœuvre pour le développement de projets.	Soutenir la création et/ou la bonification d'un fonds de micro crédit; Dispenser des formations sur la tenue d'un budget et les mécanismes de l'endettement.	Développement d'un système de prêts sur l'honneur. Nombre de formations dispensées et de personnes rejointes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service budgétaire ▪ Intervenants des différents secteurs d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ○ Politique ○ Développement économique ○ Développement communautaire, social. 	Septembre 2010
4.6 Générer des revenus autonomes pour les organismes communautaires à partir des biens publics (bleuetières ou autres plantations fruitières).	Rendre possible l'utilisation communautaire et sociale de territoires publics à des fins d'aide à la lutte contre la pauvreté.	Mise en disponibilité de TPI pour des fins d'aide à la lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de Maria-Chapdelaine ▪ Ministère des Ressources naturelles 	Mars 2011

III- ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Pour assurer la mise en œuvre du plan d'action de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, une « Entente de partenariat local » a été élaborée. Cette entente, en annexe 6 du document, prévoit la constitution d'un Fonds de lutte à la pauvreté et la mise sur pied d'un Comité des partenaires et d'une Table de concertation de lutte à la pauvreté.

Fonds de lutte à la pauvreté

Selon nos estimations, l'entente de partenariat 2010-2012 devrait être dotée d'une enveloppe budgétaire de l'ordre de 1 M\$ afin d'assurer la mise en œuvre des priorités locales retenues dans le plan d'action par le biais de l'approche territoriale intégrée. Conséquemment, plusieurs partenaires seront interpellés à contribuer à la constitution du Fonds le Ministère de la Solidarité sociale, le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, le Ministère des Transports, le Ministère de la Famille et des Aînés, le Ministère des Ressources naturelles et la MRC Maria-Chapdelaine,

D'autres partenaires locaux tels le CSSS, la Commission scolaire, le Centre local d'emploi, les Chambres de commerce de Dolbeau-Mistassini et de Normandin, etc., pourront se joindre à l'entente en fonction de leur implication financière.

Comité des partenaires

Le Comité des partenaires est composé des représentants des signataires de l'Entente et il est, entre autres, responsable de la gestion, du suivi et de l'évaluation de l'Entente. Le Comité pourra, s'il le juge à-propos, former un comité technique dont le mandat sera de le supporter dans l'analyse et le suivi des projets déposés dans le cadre de l'Entente.

Table de concertation de lutte à la pauvreté

La Table de concertation de lutte à la pauvreté est l'instance reconnue comme étant l'interlocuteur auprès des instances gouvernementales et les différents organismes œuvrant auprès des personnes démunies. Parmi ses différents mandats, elle favorise et supporte la concertation et le partenariat entre les différents organismes, s'assure de l'actualisation et de l'atteinte des objectifs du plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale et procède à l'évaluation et à l'examen des résultats obtenus à partir du cadre d'évaluation adopté. Cette instance est composée des représentants des principaux organismes œuvrant auprès des personnes démunies ou exclues sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

IV- LES CONDITIONS DE SUCCÈS

- 1. LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LES MINISTÈRES PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX ET LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE.**
- 2. L'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE EXTERNE POUR LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES OPÉRATIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION LOCAL DE LUTE À LA PAUVRETÉ ET L'XCLUSION SOCIALE.**
- 3. L'APPROPRIATION DU PLAN D'ACTION LOCAL PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS CLÉS DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE.**

V- ANNEXES

Annexe 1

Liste des abréviations

ARDU :	Association régionale de développement unifié.	NEGS :	Naître égaux, grandir en santé
ASSS :	Agence de la santé et des services sociaux	PME :	Petites et moyennes entreprises
ATI :	Approche territoriale intégrée	PSJP :	Programme de soutien aux jeunes parents
CCDS :	Conseil canadien de développement social	RDE:	Rapport de dépendance économique
CEPE :	Centre d'Étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale	SADC :	Société d'aide au développement des collectivités
CJE :	Carrefour Jeunesse-Emploi	SEMO :	Service externe de main-d'œuvre
CLD :	Centre local de développement	SFR :	Seuil de faible revenu
CLE :	Centre local d'emploi	SIPPE :	Services intégrés en périnatalité et petite enfance
CMC :	Centre Maria-Chapdelaine	SLSJ :	Saguenay-Lac-Saint-Jean
CPE :	Centre de la petite enfance	TCOC :	Table de concertation des organismes communautaires
CRÉPAS :	Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire	TPI :	Territoire public intra municipal
CSSS :	Centre de santé et des services sociaux		
DEC :	Développement économique Canada		
HLM :	Habitation à loyer modique		
IDÉ :	Indice de développement économique		
IMSE :	Indice de milieu socio-économique		
MELS :	Ministère de l'éducation, des loisirs et des sports		
MRC :	Municipalité régionale de comté		

Annexe 2

Les participants à la consultation

GROUPES DE DISCUSSION

BOISVERT, Jean-Paul, Juvénat
BOUCHARD, Odette, Pastorale, Ste-Élisabeth
BOUCHARD, Sylvain, CS Pays-des-Bleuets - École Notre-Dame des Anges
BOULIANNE, Fabienne, Halte Secours
CHOUINARD DAIGLE, Marie-France, CFP
DARVEAU, Reine, Comité des aînés, Normandin
DESBIENS, Isabelle, CSSS Maria-Chapdelaine – agente de relations humaines
DESCHÊNES, Lucie, CSSS Maria-Chapdelaine – maintien à domicile
DESMEULES, Renée, Maison de jeunes l'Exode, St-Thomas Didyme
DION, Josée, L'Arrimage
FORTIN, Dominic, Le Cran d'Arrêt
GAUDREAULT, Sylvie, Le Parcours
GAUTHIER, Carl, Éducation des adultes – Le Parcours
HÉBERT, Richard, Ville de Dolbeau-Mistassini
JULIEN, Nicole, Centre d'alphabétisation comté Roberval
LAMBERT, Roselyne, CLE
LAMONTAGNE, Isabelle, Parensemble
LAMONTAGNE, Jacinthe, Multiservices Albanel
LAMONTAGNE, Nicole, CLE
LAPOINTE, Emmanuelle, Toxic-Actions
LAVOIE, Hélène, Centre d'alphabétisation comté Roberval
MARTEL, André, Caisse Desjardins de Dolbeau-Mistassini
MORIN, Ghislain, CSSS Maria-Chapdelaine- santé mentale
PARADIS, Jean-Pierre, OMH Dolbeau-Mistassini
PLOURDE, Évangéline, Municipalité d'Albanel
PRÉVOST, Manon, Comité de sécurité alimentaire
PROULX, Liane, Multiservices Albanel

RICHER, Martine, SIPPE (Services intégrés en périnatalité et petite enfance)
ROUSSEAU, Mariette, Pastorale, St-Vincent-de-Paul
SAVARD, Jeanne, Municipalité de Girardville
SIMARD, Michel, Allo Transport
ST-GERMAIN, Nancy, St-Vincent-de-Paul –comptoir vestimentaire Ste-Jeanne-d'Arc
TREMBLAY, Camille, Pastorale
TREMBLAY, Diane, CSSS Maria-Chapdelaine – infirmière dans les écoles
VERREAULT, Sarah, Service budgétaire
WENTHOLT, Pieter, ARDU et Hô Prochain

RENCONTRES INDIVIDUELLES

AUBIN, JOËLLE, Centre de femmes du Pays de Maria-Chapdelaine
BOIVIN, Chantal, CSSS Maria-Chapdelaine
BOUDREAULT, André, École Le Tournant
CHAREST, Mona, CSSS Maria-Chapdelaine
CÔTÉ, France, École Notre-Dame-des-Anges
DICAIRE, Johane, Centre local d'emploi
FORTIN, Lise, SEMO
FORTIN, Martine, Agence de santé et des services sociaux
GODBOUT, Claude, Gestion Arpidôme
GUERTIN, Louise, CSSS Maria-Chapdelaine
LABRIE, Nancy, La relance
NOËL, Audrey, Grands Frères, grandes sœurs
RICHER, Carole, CLD Maria-Chapdelaine
SIMARD, Isabelle, Carrefour Jeunesse Emploi
WENTHOLT, Pieter, ARDU et Hô Prochain

Annexe 3

Les objets de la consultation

1. Introduction et mise en situation (10 minutes)

2. La pauvreté et l'exclusion sociale : perception de la situation (10 minutes)

2.1 En regard du travail que vous effectuez sur le terrain, comment percevez-vous la pauvreté et l'exclusion sociale? Comme un phénomène qui se répand ou qui perd du terrain sur le territoire?

- Qu'est-ce qui vous fait dire ça? (augmentation de clientèle, etc.)
- Avez-vous des statistiques pour appuyer vos dires?

2.2 Peut-on cibler la pauvreté et l'exclusion sociale par quartier, secteur, municipalité? Précisez. (Identifier des zones ou des poches de pauvreté, s'il y a lieu)

3. Les difficultés et les obstacles rencontrés au quotidien (30 minutes)

3.1 Quels sont les principaux obstacles ou difficultés rencontrés dans le cadre de vos interventions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale?

- Difficultés => clientèle
- Difficultés => fonctionnement, organisation des services, partenariat, etc.

4. Les problématiques et les interventions à privilégier (60 minutes)

4.1 Sans remettre en question tout le travail qui s'effectue sur le territoire pour venir en aide aux plus défavorisés, quelles sont, de votre point de vue, les problématiques sur lesquelles il convient d'agir prioritairement pour apporter des remèdes à la source de la pauvreté et de l'exclusion sociale? (Dégager des priorités d'action)

- Précisez votre pensée. (Approfondir les réponses : En travaillant sur cette problématique X, peut-on espérer obtenir des gains durables? De quelle manière? Pourquoi dites-vous ça?)

4.2 Parmi les problématiques identifiées, lesquelles font consensus autour de la table?

4.3 Pour chaque problématique faisant consensus,

- Quels sont les moyens, les façons de faire ou les mesures qu'il serait souhaitable de mettre en place pour que les impacts soient durables et significatifs?
- Quels partenaires doivent y être associés?
- Quelles sont les conditions de succès à mettre en place?

5. Conclusion (10 minutes)

5.1 En résumé, quel est, selon vous, le principal défi à relever pour faire reculer la pauvreté et l'exclusion sociale de manière significative et durable sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine?

5.2 Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à exprimer?

Annexe 4

LA CONVENTION DE SOLIDARITÉ ANTI-PAUVRETÉ

La convention de solidarité anti-pauvreté est une pièce attestant un appui tangible et concret à la réalisation de l'une ou de plusieurs activités du plan d'action local : support financier, matériel ou autre.

Plus qu'un geste symbolique, elle définit la nature des engagements pris individuellement ou collectivement par les intervenants des communautés de la MRC de Maria-Chapdelaine et précise les moyens de collaboration retenus par les différents partenaires associés.

La Charte anti-pauvreté peut contenir un code de bonnes pratiques auquel adhèrera la communauté d'affaires. À titre d'exemple, il peut être question de s'entendre entre commerçants sur un nombre d'heures de travail à consentir aux jeunes pendant leur année scolaire (ex. : limiter leur nombre d'heures de travail à 15 heures par semaine).

L'adoption d'une telle pratique par la communauté d'affaires serait une forme d'encouragement incontestable à la scolarisation de nos jeunes et à la poursuite de leurs études.

Annexe 5

Projet 1 : Les cuisines collectives comme base d'appui à un projet de sécurité alimentaire durable

La création d'un jardin communautaire par et pour les participants des cuisines collectives Clientèle cible : les familles vulnérables d'une municipalité du territoire de la MRC Maria-Chapdelaine

Les considérants à la base de l'élaboration de ce projet :

- L'insécurité alimentaire est une condition humaine inacceptable qui enraye toute possibilité de croissance et de développement de la personne
- L'insécurité alimentaire est source de graves problèmes de santé. Elle est un handicap majeur à la réussite scolaire ou à un éventuel retour sur le marché du travail
- Les cuisines collectives génèrent des gains intéressants non seulement en matière d'alimentation, mais aussi en termes de croissance personnelle, d'estime de soi et d'habiletés
- Une cuisine collective jumelée à la création d'un jardin communautaire est un projet qui intègre diverses autres pratiques apparentées au monde du travail (organisation du travail, responsabilisation, respect, travail d'équipe, motivation, etc.) dans une approche de développement social. En ce sens, il conduit les personnes à franchir un pas supplémentaire vers l'insertion sociale et peut-être, dans un second temps, vers un retour à l'emploi

Ce type de projet transforme le service d'aide en un lieu d'entraide, de solidarité et de travail collectif. La clientèle en forte exclusion sociale est appelée à cheminer progressivement en s'impliquant dans une structure formelle de groupe, brisant ainsi son isolement. Les impacts positifs d'une initiative du genre sont nombreux : diminution de l'inquiétude de manquer de nourriture, diminution de la monotonie des repas, amélioration de la qualité des habitudes alimentaires, réalisation d'économies, participation à la vie active, développement d'habiletés et de connaissances liées à des tâches pratiques et utiles, augmentation de la confiance, meilleure organisation de vie, motivation retrouvée, etc.

Pour sa concrétisation, le projet fait appel aux forces vives du milieu et à des ressources humaines, techniques et financières qui font présentement défaut. Encore ici nous comptons sur les capacités de prise en charge, la détermination et la créativité de toute une collectivité pour rendre ce projet possible.

Annexe 6

Projet 2 : La scolarisation comme fer de lance, les enfants comme priorité

Une offre de services intégrée pour offrir les meilleures chances de réussite à nos enfants Clientèles cibles : un groupe d'enfants du primaire et leurs parents

Les considérants à la base de l'élaboration de ce projet :

- La scolarisation est la voie qui conduit à des emplois de qualité et à l'autonomie financière
- Les parents sont les premiers éducateurs des enfants. Ils exercent un rôle déterminant dans le développement, l'épanouissement et la réussite scolaire de leurs enfants
- Le soutien affectif des parents est reconnu comme un élément majeur dans la réussite scolaire de leurs enfants. En d'autres mots, tous les parents sont « capables » d'encourager leurs enfants et de soutenir leurs efforts scolaires
- Les enfants constituent la principale richesse de notre collectivité
- Les enfants de 0 à 5 ans, issus de familles vulnérables, sont desservis par les programmes d'aide et de soutien du CMC. De 6 à 12 ans, il existe un trou de service pour cette clientèle
- Selon les études du CRÉPAS, il semble que l'âge de 14 ans soit un âge charnière dans la définition des projets professionnels et dans la motivation pour réaliser ces projets¹
- L'école est le deuxième milieu de vie de l'enfant après la famille. En solo, elle ne peut suffire à la tâche et ce, malgré la stratégie d'intervention Agir Autrement (SIAA) mise en place dans les écoles présentant des indices de défavorisation de rang 8, 9 et 10. La collaboration de toute la communauté est essentielle pour soutenir l'école dans sa mission première d'éducation

Nous proposons l'approche suivante :

Cibler un groupe d'enfants du primaire d'une école à indice de défavorisation de rang 10 et pourvoir à la satisfaction des besoins essentiels à leur épanouissement et à leur réussite scolaire. Ex. : un groupe d'enfants de l'école Notre-Dame des Anges bénéficiant des services alimentaires du Club des petits déjeuners. Selon l'analyse des besoins, prodiguer notamment les services suivants :

Enfants

- Aide aux devoirs
- Fourniture de matériel scolaire et parascolaire
- Vêtements adéquats
- Autres biens et produits de base (lunettes, soins dentaires, etc.)
- Activités de socialisation (camp d'été, activités de loisirs, sports, etc.)
- Transport pour les activités de socialisation
- Mesures d'accompagnement personnalisées
- Autres

¹ Troisième avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, p.30

Parents

- Atelier de cuisines collectives
- Cours d'alphabétisation
- Ateliers de formation sur différents thèmes : habitudes alimentaires, croissance personnelle et hygiène de vie, les pièges du crédit, comment faire un budget, etc.
- Support individualisé pour développer ou renforcer les compétences parentales en vue d'un meilleur soutien affectif aux enfants

Stratégie proposée :

- S'introduire auprès des parents en leur offrant la possibilité d'améliorer leurs conditions alimentaires et de faire des économies d'argent intéressantes par le biais d'ateliers de cuisines collectives
- Une fois en relation avec ces parents dans un contexte d'apprentissage, leur proposer les autres formules d'aide

Un tel projet suppose un arrimage des expertises des secteurs éducatifs, de la santé et des services sociaux et du communautaire. Cela implique aussi l'engagement de toute la collectivité pour créer une banque de fournisseurs de biens et de services, de commanditaires associés et de bénévoles. Pour mettre en place toute la logistique entourant la dispensation des services nous misons sur le potentiel de mobilisation du milieu, l'implication de partenaires et la force conjuguée des réseaux développés au fil des ans par les différents organismes.

Annexe 7

**Plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale
MRC de Maria-Chapdelaine**

ENTENTE DE PARTENARIAT

Document de consultation

Mai 2009

Table des matières

Table des matières..... 69

Introduction..... 69

Une entente de partenariat sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale 70

Le comité des partenaires..... 70

La Table locale de concertation de lutte à la pauvreté..... 71

Conclusion 71

Introduction

Au cours des derniers mois, le CLD Maria-Chapdelaine s'est vu confier le mandat de réaliser un plan d'action de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale par le biais de l'approche intégrée sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

L'inventaire des actions existantes jumelé à des consultations auprès d'intervenants du milieu nous a permis de dégager de grandes orientations et dans certains cas des moyens concrets pour agir sur la pauvreté et l'exclusion sociale

À la suite de l'acceptation du plan d'action par la Ministre, on peut penser que différents projets seront présentés pour répondre aux différentes problématiques relevées au plan d'action de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale de la MRC.

Conséquemment, nous souhaitons créer une "Entente de partenariat " entre différents ministères et intervenants du milieu pour assurer la mise en œuvre du plan d'action de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale par le biais de l'approche territoriale intégrée sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Une entente de partenariat sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale

Une Entente de partenariat prévoyant entre autres la constitution d'un Fonds de lutte à la pauvreté s'avère une solution pratique et concrète pour la mise en œuvre du plan de lutte à la pauvreté. L'entente de partenariat 2010-2012 devrait être dotée d'une enveloppe budgétaire relativement importante afin de répondre adéquatement aux problématiques des différentes clientèles aux prises avec la pauvreté et l'exclusion sociale,

Conséquemment, plusieurs partenaires seront interpellés pour intégrer l'entente et contribuer à la constitution d'un Fonds de lutte à la pauvreté dans la MRC de Maria-Chapdelaine.

L'Entente de partenariat de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de la MRC de Maria-Chapdelaine 2010-2012

Proposition de modèle :

D'une durée de trois ans, l'Entente de partenariat de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de la MRC de Maria-Chapdelaine est une entente conclue entre le Ministère de la Solidarité sociale, le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, le Ministère des Transports, le Ministère de la Famille et des Aînés, le Ministère des Ressources naturelles et la MRC Maria-Chapdelaine,

D'autres partenaires locaux tels le CSSS, la Commission scolaire, le Centre local d'emploi, les Chambres de commerce de Dolbeau-Mistassini et de Normandin, etc., pourront se joindre à l'entente en fonction de leur implication financière.

But de l'entente :

Cette entente vise à réaliser les objectifs et permettre la mise en œuvre des priorités locales retenues dans le plan d'action de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale par le biais de l'approche territoriale intégrée.

Le comité des partenaires

Le Comité des partenaires est composé des représentants des signataires de l'entente et il est entre autres responsable de la gestion, du suivi et de l'évaluation de l'entente. Il a notamment les responsabilités suivantes :

- Superviser et veiller à la mise en œuvre de l'Entente;
- Participer à la réalisation des objectifs de l'entente ;
- Recevoir les avis de la Table locale de concertation;
- Établir et adopter une politique de soutien aux projets en conformité avec le Plan de lutte à la pauvreté;
- Adopter le plan triennal d'action de l'Entente, les plans d'action annuels et les budgets annuels qui y sont associés;
- Adopter les rapports d'activité et les rapports financiers annuels;
- Établir et adopter un cadre d'évaluation de l'Entente;
- Recevoir les demandes de projets des organismes et les recommandations de la Table locale de concertation, analyser la pertinence des projets déposés, décider d'accorder ou non de l'aide financière et fixer le montant de cette aide s'il y a lieu :
 - Préparer et signer conjointement les ententes à être conclues avec les organismes qui bénéficieront d'une aide financière;
 - Effectuer les déboursés directement auprès des organismes bénéficiaires selon le plan de financement établi;
 - Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses de l'entente et remettre les rapports au comité de gestion, de suivi et d'évaluation.
- Collaborer, au besoin, à toute autre activité découlant de l'entente de partenariat et/ou du Plan de lutte.

Le Comité pourra, s'il le juge à propos, former un comité technique dont le mandat sera de le supporter dans l'analyse et le suivi des projets déposés dans le cadre de l'entente.

La Table locale de concertation de lutte à la pauvreté**Fonctionnement :**

La Table locale de concertation de lutte à la pauvreté, est l'instance reconnue comme étant l'interlocuteur auprès des instances gouvernementales telles que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle est composée des représentants des principaux organismes œuvrant auprès des personnes démunies ou exclues sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Mandats de la Table:

1. Favoriser et supporter la concertation et le partenariat entre les différents organismes auprès des personnes démunies;
2. Agir comme interlocuteur entre les différents organismes œuvrant auprès des personnes démunies et les partenaires gouvernementaux;
3. Faire des représentations et donner des avis auprès de différentes instances intervenant au niveau de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
4. Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes démunies financièrement;
5. S'assurer de l'atteinte des objectifs prévus au Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
6. S'assurer de l'actualisation du Plan de lutte à la pauvreté et à sa mise à jour s'il y a lieu;
7. Favoriser la collaboration et la concertation pour la mise en œuvre de l'entente de partenariat;
8. Valider et recommander aux parties l'adoption des rapports annuels et du rapport final portant sur la réalisation des activités, l'atteinte des résultats et l'utilisation des sommes allouées dans le cadre de l'entente;
9. Valider et recommander l'adoption d'un cadre d'évaluation de l'Entente et d'une politique de soutien aux projets;
10. Procéder à l'évaluation et à l'examen des résultats obtenus à partir du cadre d'évaluation et faire des recommandations au Comité des partenaires;
11. Faire toute autre activité nécessaire à la réalisation de l'entente de partenariat et du Plan de lutte à la pauvreté.

Conclusion

Au-delà des drames humains qu'elle engendre pour les familles et les individus, particulièrement les enfants, la pauvreté interpelle toute une communauté par les coûts élevés qu'elle engendre en matière de santé, d'éducation, de justice, de paiements de transfert et par la perte de richesse découlant de l'inactivité d'une partie importante de la population.

L'Entente de partenariat et le Fonds de lutte en découlant sont la manifestation concrète de la volonté des institutions de notre milieu de combattre ce fléau et de contribuer à l'enrichissement collectif et au bien-être de la population dans son ensemble.